



DÉPARTEMENT

Langues Étrangères Appliquées

**LICENCE LEA (anglais/espagnol et
anglais/allemand)**

Année universitaire 2023-2024

Sommaire

LES COMPETENCES DE LA LICENCE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	4
CALENDRIER UNIVERSITAIRE LICENCE LEA.....	6
CONTACTS.....	7
<i>Équipe pédagogique.....</i>	<i>7</i>
<i>Les directeurs d'études et de département</i>	<i>7</i>
<i>Les coordinateurs pédagogiques pour les mobilités internationales</i>	<i>7</i>
<i>Renseignements utiles.....</i>	<i>7</i>
OBJECTIFS ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS.....	8
SCOLARITE - INFORMATIONS PRATIQUES.....	9
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALISATION	11
LANGUES POUR SPECIALISTES DES AUTRES DISCIPLINES (LANSAD) AU SEIN DE LA FACULTE LLSHS.....	12
CERTIFICATIONS DE LANGUES ETRANGERES	13
PLATEFORME « ORTHODIDACTE »	14
CONNEXION WIFI	15
LE SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE.....	16
CONSIGNES DE SECURITE.....	18
PLAN DES BATIMENTS	19
PRESENTATION DE LA FORMATION DE LICENCE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES.....	21
ORGANISATION DE LA FORMATION	21
LICENCE 1	23
<i>Calendrier LEA1</i>	<i>24</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 1.....</i>	<i>26</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 2.....</i>	<i>27</i>
<i>Présentation des cours et bibliographie - LEA1</i>	<i>28</i>
<i>Grammaire</i>	<i>28</i>
<i>Expression orale</i>	<i>28</i>
<i>Compréhension orale</i>	<i>28</i>
<i>Rédaction.....</i>	<i>28</i>
<i>Économie et société.....</i>	<i>29</i>
<i>Économie</i>	<i>29</i>
<i>Gestion</i>	<i>29</i>
<i>Institutions politiques</i>	<i>29</i>
<i>Expression écrite et orale en français.....</i>	<i>30</i>
<i>Informatique.....</i>	<i>30</i>
<i>Initiation à la recherche documentaire</i>	<i>31</i>
<i>Comptabilité.....</i>	<i>31</i>
<i>Langues vivantes 3 et 4</i>	<i>31</i>
LICENCE 2	32
<i>Calendrier LEA2</i>	<i>33</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 3.....</i>	<i>35</i>
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 4.....</i>	<i>36</i>
<i>Présentation des cours et bibliographie - LEA2</i>	<i>37</i>
<i>Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol.....</i>	<i>37</i>
<i>Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français</i>	<i>37</i>
<i>Compréhension / expression</i>	<i>37</i>

<i>Management des organisations</i>	37
<i>Rédaction professionnelle</i>	38
<i>Communication professionnelle</i>	38
<i>Économie et société</i>	38
<i>Culture d'entreprise</i>	39
<i>Institutions politiques</i>	40
<i>Droit</i>	40
<i>Informatique</i>	40
<i>Langue vivante 3</i>	40
LICENCE 3	41
<i>Calendrier LEA3</i>	42
<i>Modalités de contrôle des connaissances semestre 5 Parcours Commerce international/Communication et échanges européens</i>	44
<i>Modalités spécifiques de validation du semestre 6 d'études lorsqu'il se déroule à l'étranger :</i>	46
<i>Présentation des cours et bibliographie - LEA3</i>	47
<i>Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol</i>	47
<i>Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français</i>	47
<i>Compréhension / expression</i>	47
<i>Culture d'entreprise</i>	47
<i>Informatique</i>	48
<i>Analyse financière</i>	48
<i>Droit commercial français</i>	49
<i>Droit commercial international</i>	49
<i>Droit du travail</i>	49
<i>Institutions politiques</i>	50
<i>Économie et société Grande-Bretagne</i>	50
<i>Économie et société Espagne</i>	50
<i>Économie et société Allemagne</i>	50
<i>Marketing</i>	50
<i>Projet marketing</i>	51
<i>Langue économique et commerciale</i>	51
<i>Commerce international</i>	51
<i>Techniques administratives du commerce extérieur</i>	52
<i>Langue vivante 3</i>	53

Les compétences de la licence Langues étrangères appliquées

LA SPÉCIALITE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES À L'UBS
UNE FORMATION INTERNATIONALE DE QUALITÉ
EN LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

De la licence au master
Une formation exigeante
Un enseignement de haut niveau
Un encadrement et un suivi individuels

Les compétences attestées dans les parcours de la Licence Langues Étrangères Appliquées

Globales

- Maîtriser l'anglais et l'allemand ou l'espagnol (niveau B2, utilisateur indépendant, du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, CECRL), afin de conduire toutes les tâches professionnelles de manière trilingue.
- Avoir une connaissance globale des cultures anglaise et allemande ou espagnole, et être ainsi capable d'adapter son action en fonction d'éléments interculturels.
- S'initier à la gestion de l'entreprise, connaître son cadre juridique et son organisation.
- Comprendre le champ d'exercice de la comptabilité, son rôle et ses obligations, et être capable de monter et d'interpréter les principaux documents comptables obligatoires dans une entreprise.
- Utiliser les techniques de vente, en réalisant un projet marketing dans le domaine du commerce international ou de la coopération européenne.
- Appliquer ses connaissances dans la réalisation de stages professionnels.

Transversales

- Capacités d'organisation, adaptabilité à différentes modalités de travail, individuelles et collectives.
- Ouverture d'esprit et approche interculturelle des relations professionnelles internationales.
- Pratique confirmée des principaux logiciels de bureautique, adaptée à la réalisation de tâches professionnelles (base de données, logiciel de gestion, tableur, PAO).
- Maîtrise des normes du français écrit et oral, capacité à analyser, organiser et transmettre des informations de manière pertinente et adaptée.
- Autonomie, capacité à approfondir son savoir en utilisant les outils appropriés.
- Construction de son projet professionnel et prospection du domaine d'activité visé.

Spécifiques

Compétences spécifiques du parcours commerce international

- Connaître les règles du commerce international et ses techniques administratives, appliqués à la gestion des opérations import-export.
- Connaître les principes et les enjeux du droit commercial français et international, et du droit du travail.
- Acquérir les bases d'une culture économique et juridique internationale, notamment en utilisant le lexique et les structures syntaxiques liés à l'économie et au commerce en anglais et allemand ou espagnol.
- Être capable d'analyser les documents comptables annuels d'une entreprise : analyse financière fonctionnelle et dynamique.

Compétences spécifiques du parcours communication et échanges européens

- Acquérir une approche interculturelle approfondie de la culture et de la société britanniques et allemandes ou espagnoles, des États-Unis, de l'Amérique latine ou des pays germanophones, et donc être capable d'agir en prenant en compte les implicites culturels des interlocuteurs.
- Semestre à l'étranger dans une université partenaire en lien avec la 3^e langue vivante étrangère : adaptation, travail en groupe multiculturel, acquisition de connaissances opérationnelles (droit, économie, gestion) directement dans la langue cible, ce qui permet d'acquérir une compétence linguistique significative dans une troisième langue étrangère (utilisateur élémentaire, niveau B1 du CECRL).
 - ✓ **En première année, plusieurs dispositifs d'aide et de renforcement du travail universitaire sont déployés.**
 - ✓ **Les effectifs par petits groupes permettent de travailler en profondeur les connaissances et les méthodes.**
 - ✓ **De très nombreux partenariats en Europe pour réaliser un séjour d'études dans le cadre d'ERASMUS+ (plus d'une centaine de places pour les étudiants inscrits en LEA).**
 - ✓ **Un stage obligatoire en LEA2 et en LEA3, soit minimum 14 semaines d'expérience en entreprise, de préférence à l'étranger.**

Une formation solide pour divers métiers

Plusieurs champs de métiers sont possibles, selon le parcours suivi par les étudiants : assistant import/export, assistant commercial, acheteur import/ international, assistant chef de projet (gestion de projets culturels ou éducatifs), agent/chargé de développement local, agent territorial transfrontalier.

La continuité du cursus universitaire à l'Université de Bretagne-Sud, dans le département Langues étrangères appliquées, avec deux parcours possibles :

- Responsable du développement international (master 2 en alternance)
- Gestion de projets régionaux et européens (diplôme conjoint franco-germano-tchèque, labellisé par l'Université franco-allemande)

Calendrier universitaire licence LEA

Réunions de rentrée

Réunion spécifique CPGE le lundi 4 septembre à 9h (amphi Ricœur puis en P1, lycée Dupuy de Lôme)

LEA1 et CPGE1 : mardi 5 septembre à 13h (amphi Massiac). Test de positionnement en anglais et en espagnol

Entretiens individuels en LEA1 :

- le mardi 5 septembre de 15h à 17h30 (Jean Bart, Surcouf, Cook)
- le mercredi 6 septembre de 8h30 à 10h30 (Jean Bart, Surcouf, Duguay Trouin)

Entretiens individuels en CPGE1 : le mercredi 6 septembre de 13h30 à 15h30 (Bougainville)

Présentation de l'ENT et des Activités d'ouverture : mercredi 6 septembre de 10h45 à 11h45 (amphi François Chappé)

Forum des services : mercredi 6 septembre et lundi 11 septembre de 12h à 14h, accueil du Paquebot

Présentation de l'offre de langues vivantes du Lansad : mercredi 6 septembre de 14h30 à 15h15 (amphi François Chappé)

LEA2 et CPGE 2 : mercredi 6 septembre de 9h à 10h salle Vasco de Gama

LEA3 : jeudi 14 septembre de 9h à 10h (Christophe Colomb)

Welcome Deiz le mardi 12 septembre de 13h à 18h

Début des cours

CPGE1 : jeudi 7 septembre à 15h30 au lycée Dupuy de Lôme

LEA1 : lundi 11 septembre

CPGE2 : mardi 5 septembre à 14h30 (Compagnie des Indes)

LEA2 : lundi 11 septembre

LEA3 : vendredi 14 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 28 septembre au dimanche 5 novembre (1 semaine)

Du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier

Du samedi 2 au dimanche 10 mars (1 semaine)

Du samedi 20 au dimanche 28 avril (1 semaine)

Dates à retenir

Semaine du 27 novembre : présentation de la licence pro MCI aux LEA2 et des parcours de master aux LEA3

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 13 novembre** (*sous réserve de confirmation*)

Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : un jeudi de novembre (*date à préciser*), 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger

Lundi 20 après-midi et mardi 21 novembre : *Une idée pour mon territoire* (CPGE, LEA3)

Vendredi 12 janvier de 14h à 17h : Tables rondes avec les diplômés du département

Contacts

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Équipe pédagogique

Arnaud.aldeguer@univ-ubs.fr
benoit.cointo@univ-ubs.fr
christian.quotschalla@univ-ubs.fr
christine.marichal@univ-ubs.fr
chrystel.millon@univ-ubs.fr
elisabeth.carcel@univ-ubs.fr
elisabeth.genaivre@univ-ubs.fr
fanny.sekkaki@univ-ubs.fr
francois.martinez@univ-ubs.fr
frederique.martin@univ-ubs.fr
gwyn.jones@univ-ubs.fr
hania.renaudie@univ-ubs.fr

helene.privat@univ-ubs.fr
jorg.ulbert@univ-ubs.fr
laurent.daniel@univ-ubs.fr
laurent.jaffre@univ-ubs.fr
lena.baisset@univ-ubs.fr
mariannick.guennec@univ-ubs.fr
marion.olharan-lagan@univ-ubs.fr
michel.auffret@univ-ubs.fr
nelly.andre@univ-ubs.fr
radia.hannachi@univ-ubs.fr
violaine.rosiau@univ-ubs.fr
wiebke.peters@univ-ubs.fr

Les directeurs d'études et de département

Direction des études de Licence 1 : Fanny SEKKAKI lshs.lea1.de@listes.univ-ubs.fr

Direction des études de Licence 2 : Robert CARIN lshs.lea2.de@listes.univ-ubs.fr

Direction des études de Licence 3 : François MARTINEZ lshs.lea3.de@listes.univ-ubs.fr

Direction du Département LEA : Mariannick GUENNEC lshs.lea.dir@listes.univ-ubs.fr

Les coordinateurs pédagogiques pour les mobilités internationales

Christian Quotschalla : Allemagne

Gwyn Jones : Chypre, Irlande, Italie

François Martinez : Portugal

Mariannick Guennec : Espagne, Finlande, Lettonie, République tchèque

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique du département LEA :

02 97 87 29 72

lshs.lea.sec@listes.univ-ubs.fr

Renseignements utiles

Médecine universitaire	02 97 87 11 36
Service social	02 97 87 95 04
Service des sports	02 97 87 29 11
Service des Affaires internationales	sai@univ-ubs.fr
Stages	Perrine.baur@univ-ubs.fr

Objectifs et organisation des enseignements

Objectifs de la formation

La Licence Langues Étrangères Appliquées est ouverte à tous les bacheliers. Elle permet deux parcours différents : Commerce international ; Communication et échanges européens. Ces parcours évoluent depuis la rentrée 2022 avec la mise en place de différentes « UE5 », dont « Commerce international » et « Gestion de projets européens ».

L'objectif essentiel est l'acquisition des connaissances fondamentales et la formation aux compétences linguistiques et techniques. En 1^{ère} année, la formation comprend un apprentissage progressif des méthodes de travail.

Le stage de 2^e année permet de découvrir les facettes du métier visé et d'étoffer son CV, en vue de la poursuite d'études ou d'une insertion professionnelle immédiate.

Il est possible de s'orienter, à l'issue de la 2^e année, vers la licence professionnelle Métiers du commerce international ou de poursuivre en 3^e année de licence.

Après l'obtention de la Licence LEA, la poursuite des études à l'Université Bretagne Sud peut se faire en Master (sur dossier et entretiens).

Les débouchés professionnels de la filière sont divers : assistant import / export, assistant commercial, acheteur import / international, assistant chef de projet (gestion de projets culturels ou éducatifs), agent / chargé de développement local, agent territorial transfrontalier.

Organisation générale des enseignements

Les enseignements sont organisés en semestres sous forme d'unités individuellement capitalisables par année (UE) et affectées d'un nombre de crédits européens de transfert (« crédits ECTS »).

Chaque année de la Licence se compose de 12 unités d'enseignements (UE) réparties de manière égale sur les deux semestres (5 ECTS chacune). Le descriptif des différentes UE est disponible dans les pages suivantes du présent livret.

Le 1^{er} semestre (S1) est un semestre de découverte de 12 semaines. Le 2^e semestre de 1^{ère} année (S2), le 1^{er} semestre de 2^e année (S3), sont aussi de 12 semaines. À partir du 2^e semestre de 2^e année (S4, S5, S6), les semestres font 10 semaines de façon à laisser de la place au stage, sans empiéter sur les « jobs d'été ».

Les cours sont donnés sous forme de CM (cours magistraux) destinés à l'ensemble des étudiants, d'autres sous forme de TD (travaux dirigés) pour des groupes de 25 à 40 étudiants. La répartition des étudiants dans les différents groupes de TD est faite en septembre par le directeur d'études.

Les emplois du temps sont disponibles après la réunion de rentrée sur l'Environnement Numérique de Travail de chaque étudiant.

L'inscription pédagogique est obligatoire pour chaque année et elle est faite en septembre pour les deux semestres. La signature du contrat pédagogique est également obligatoire :

- Elle entraîne l'inscription aux examens des deux sessions pour chaque semestre.
- Elle s'effectue lors de la semaine de rentrée à l'issue de la réunion d'information (présence obligatoire et indispensable) suivie d'un accueil individuel des étudiants en 1^{ère} année.

Dans la mesure du possible, les informations nécessaires pour le bon déroulement de l'année universitaire sont disponibles sur l'Environnement Numérique de Travail. Il ne faut pas oublier de consulter quotidiennement la messagerie universitaire.

1. Contrat pédagogique

Chaque étudiant de licence doit compléter le contrat de réussite CONPERE sur son environnement numérique de travail (ENT). Celui-ci permet notamment, le cas échéant, d'apporter des précisions sur votre statut et sur vos aménagements d'études (inscription dans un autre cursus, pratique sportive ou artistique intensive, non-assidu, etc.). Il est signé numériquement par l'étudiant puis par la directrice ou le directeur d'études pour validation.

2. Assiduité (et étudiants boursiers)

Tout étudiant est soumis à une obligation d'assiduité aux cours, aux évaluations de contrôle continu ainsi qu'aux examens. Toute absence à un contrôle continu est sanctionnée par un 0/20, qu'il y ait ou non une justification.

Si vous êtes **boursier**, un manquement à cette obligation peut entraîner la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées.

3. Statut d'étudiant non-assidu

Les étudiants exerçant une activité professionnelle supérieure à 10 heures par semaine peuvent bénéficier du statut d'étudiant non-assidu afin de leur permettre de concilier leur travail salarié et leurs études. Pour en bénéficier, il convient de déposer une demande accompagnée des pièces justificatives auprès du secrétariat de scolarité de votre département de formation. En cas d'acceptation par la directrice ou le directeur de votre année d'études, vous êtes autorisé à ne pas assister à partie ou totalité des enseignements. Vous devrez vous présenter aux mêmes examens partiels et terminaux que les étudiants assidus. Des modalités particulières peuvent s'appliquer dans le cas de matières contenant du contrôle continu (se reporter aux tableaux des modalités de contrôle des connaissances de l'année concernée).

Les étudiants boursiers ne peuvent en aucun cas prétendre au statut non-assidu.

4. Évaluations

Les examens de contrôle continu se déroulent tout au long de chaque semestre.

Une session d'examens est organisée à l'issue de chacun des deux semestres : les examens dits « partiels » à l'issue du premier semestre et les examens dits « terminaux » à l'issue du second. Les périodes auxquelles ils se déroulent sont indiquées sur le calendrier universitaire et les dates sont communiquées au moins 15 jours avant la première épreuve par voie d'affichage et par courriel sur votre adresse étudiante. Veillez à consulter régulièrement vos courriels et l'ENT pour d'éventuels changements de salles. La présence devant la salle d'examen est obligatoire 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les étudiants devront impérativement présenter leur carte d'étudiant.

L'absence aux examens, qu'il s'agisse d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, même justifiée par un certificat médical, n'ouvre droit à aucune épreuve de rattrapage et est sanctionnée par un 0/20.

Tout étudiant est réputé avoir pris connaissance du règlement des études et des examens, qui détaille le fonctionnement des formations et renseigne, notamment, sur les procédures de recours ou les sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Celui-ci est consultable dans l'espace « UFR LLSHS, Scolarité » de la plateforme pédagogique Moodle, elle-même accessible via l'ENT.

5. Résultats et validation de la Licence

Une unité d'enseignement (UE) est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre les matières (affectées de leur coefficient) constitutives de l'UE. Le semestre est validé lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation entre UE (affectées de leur coefficient) constitutives de celui-ci.

L'année est validée lorsque l'étudiant obtient la moyenne générale, y compris par compensation des semestres constitutives de celle-ci.

La Licence est validée à la condition que chaque année de licence (L1, L2, L3) soit validée.

6. Seconde session dite « de rattrapage »

En cas d'échec à la première session, l'étudiant doit se présenter à la seconde session, dite « de rattrapage ».

Il ou elle ne repasse alors **que** les épreuves auxquelles il **n'a pas obtenu la moyenne dans les unités non acquises**.

Ainsi, si vous avez validé un semestre, vous ne pouvez et ne devez présenter aucune des épreuves de ce semestre, quand bien même il y aurait des matières dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. Dans le ou les semestres non obtenus, vous ne devrez et ne pourrez repasser que les épreuves pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne qui se trouvent dans les UE dans lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne. En effet, une UE validée est acquise à vie et ne peut ni ne doit être repassée.

Mais attention, inversement, une note de matière supérieure à la moyenne n'est conservée que d'une session d'examens à l'autre. En cas d'échec à l'UE, au semestre et à l'année dont elle fait partie, il faudra la repasser l'année suivante.

Les notes de la seconde session se substituent à celles de la première, même si elles sont inférieures. Ainsi, si un étudiant ne se présente pas en session 2 à une épreuve à laquelle il devait se présenter, la note de 0 remplace la note obtenue en session 1.

7. Consultation des copies

À l'issue de chacune des deux sessions d'examens, les étudiants pourront consulter leurs copies auprès des enseignants concernés, à la date fixée par les directeurs d'études et consultable dans la plaquette. Il n'y aura aucune consultation individuelle au secrétariat.

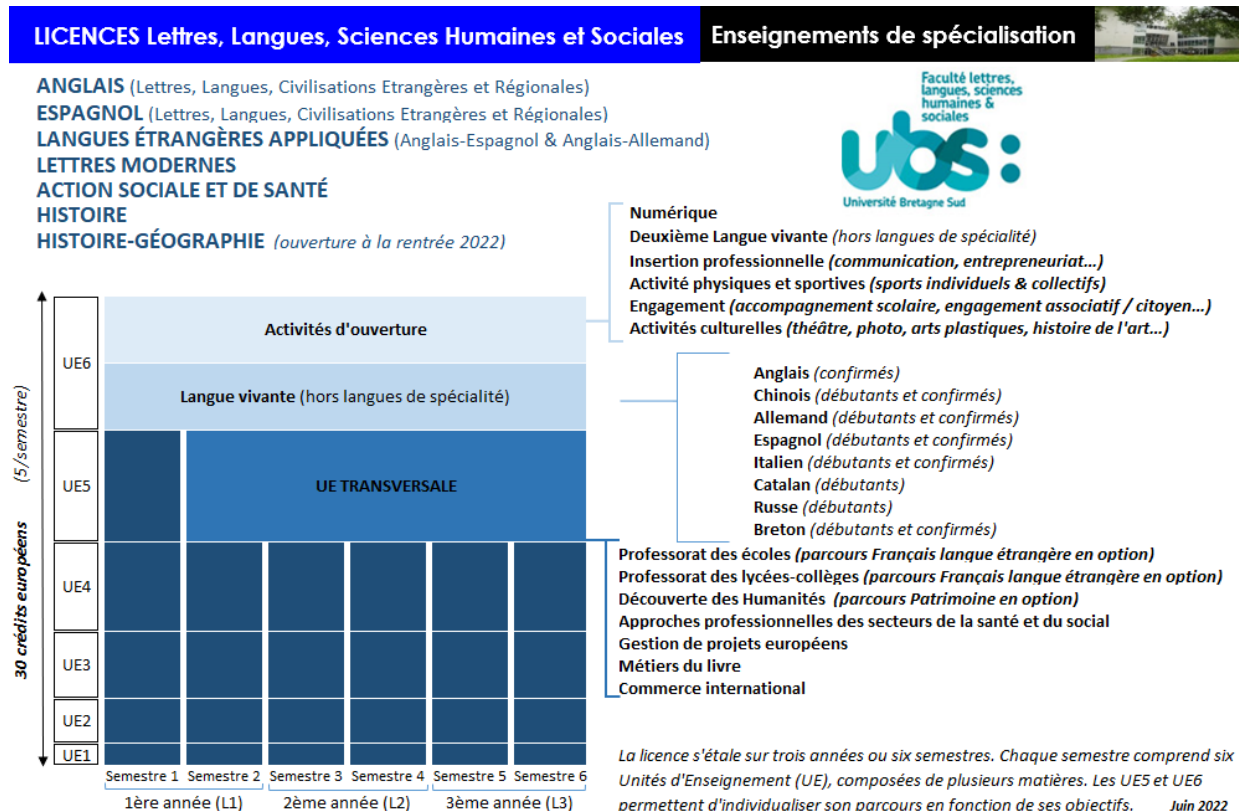
8. Ajourné Autorisé à Continuer (AJAC)

À l'issue des délibérations de la session 2, les étudiants ajournés ayant acquis un semestre et 15 ECTS du semestre non-acquis peuvent être autorisés par le jury d'année à s'inscrire dans l'année supérieure (de la même mention de licence L2 ou L3). Dès lors, ils sont dits Ajournés Autorisés à Continuer et sont autorisés à suivre les cours de l'année supérieure. Néanmoins, il leur faudra obtenir le semestre manquant avant de pouvoir se présenter aux examens de l'année supérieure. Un document contractuel, élaboré par les deux directeurs d'études concernés et contresigné par l'étudiant, stipule les UE ou semestre à passer obligatoirement en session 1 puis en session 2.

Se renseigner auprès des directeurs d'études et/ou du secrétariat.

Toutes les informations concernant la scolarité se trouvent sur votre ENT, plateforme Moodle : UFR LLSHS, espace scolarité

Enseignements de spécialisation



LANSAD : Langues pour Spécialistes des Autres Disciplines

Tous les étudiants inscrits en licence à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines doivent choisir une langue vivante dans le cadre de l'UEC Unité d'Enseignements Complémentaires.

Quelles langues peut-on choisir ?

Deux parcours :

- **parcours 0/ débutant** (si vous n'avez **jamais** étudié cette langue)
- **parcours 1/ confirmé** (langue déjà étudiée).

Selon votre goût, votre projet, votre année d'étude, votre filière, vous pourrez choisir entre les langues proposées dans le tableau ci-dessous.

Parcours 0/ débutant	Parcours 1/ confirmé
Allemand	Allemand
	Anglais
Breton	Breton
Catalan	
Chinois	Chinois
Espagnol	Espagnol
Italien	Italien
Portugais	
Russe	

N.B : il faut un minimum de 10 étudiants pour ouvrir un groupe de langue.

Les inscriptions pédagogiques s'effectuent début septembre via l'ENT (ipweb).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre.

Pour les étudiants de L2, l'inscription se fera **uniquement** sur les niveaux **02** (parcours débutant, langue débutée à l'université en L1) et niveaux **12** (parcours confirmé, langue déjà étudiée avant la L1).

Pour les étudiants de L3, l'inscription se fera **uniquement** sur les niveaux **03** (parcours débutant, langue débutée à l'université en L1) et niveaux **13** (parcours confirmé, langue déjà étudiée avant la L1).

Vous avez la possibilité de choisir une 2^e langue vivante dans le cadre des activités d'ouverture.

Pour les L2 et L3, ce choix n'est possible que si vous avez déjà étudié la langue en L1/L2.

Organisation de l'enseignement

Les cours se déroulent :

- **le mercredi** de 15h30 à 17h30 ou **le vendredi après-midi** de 13h30 à 15h30 ou de 15h30 à 17h30 **pour les étudiants de L1.**

- **le vendredi après-midi** de 13h30 à 15h30 ou de 15h30 à 17h30 **pour les étudiants de L2 et L3.**

Le planning des cours est disponible dans l'Espace Numérique de Travail (<https://ent.univ-ubs.fr/>), sous la rubrique organisation >planning étudiants > LLSHS > Lansad (langues)

Semestre 1 :

9 TD de 2h

Les cours commencent le mercredi 27 septembre et le vendredi 29 septembre 2023.

Examen Terminal : vendredi 8 décembre 2023.

Semestre 2 :

9TD de 2h

Les cours commencent le mercredi 17 janvier et le vendredi 19 janvier 2024.

Examen Terminal : vendredi 29 mars 2024.

Session 2 (rattrapage) : Vendredi 21 juin 2024.

Il s'agira d'un écrit pour les étudiants de L1 (d'un oral pour une langue étudiée dans le cadre des activités d'ouverture) et d'un oral pour les étudiants de L2 et L3.

Modalités de contrôle

Les étudiants **assidus** sont soumis à la règle du **contrôle continu et du contrôle terminal**. La note finale du semestre est composée de deux contrôles continus (compréhension et expression orale) et d'un examen terminal (compréhension et expression écrite).

La présence aux épreuves du contrôle continu est obligatoire.

Les étudiants **non assidus** sont soumis au seul contrôle terminal.

Dans le cadre des activités d'ouverture, les langues sont évaluées uniquement au contrôle continu.

Contacts

Secrétariat LANSAD : Karen LE DESSERT (karen.le-dessert@univ-ubs.fr)

Directrice du LANSAD : Frédérique Martin (frederique.martin@univ-ubs.fr)

Certifications de langues étrangères.

Vous suivez une formation à l'UFR LLSHS, vous avez donc la possibilité de passer des certifications en langue étrangère en anglais, allemand, espagnol, catalan, et chinois.

Pour obtenir des renseignements précis sur le calendrier, le coût, le niveau requis et/ou validé par chaque certification, consultez le site du Centre de Langues de l'UBS (<http://www.univ-ubs.fr/fr/international/formations-en-langues/centre-de-langues.html>).

Ses bureaux se situent au deuxième étage du Paquebot si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements.

LANSAD : Langues pour Spécialistes des Autres Disciplines

Tous les étudiants inscrits en licence à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines doivent choisir une langue vivante dans le cadre de l'UEC Unité d'Enseignements Complémentaires.

Plateforme « Orthodidacte »

L'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales propose à ses étudiants un outil de remédiation en langue française, la plateforme Orthodidacte, qui leur permet de travailler à leur rythme l'orthographe et la syntaxe.

En complément de certaines de leurs UE consacrées au développement de leurs compétences d'écriture et visant à l'acquisition de méthodes pour l'écrit et l'oral, cette plateforme cible la correction orthographique, indispensable pour un cursus réussi et pour une bonne insertion professionnelle.

Au programme : exercices à trous, écoute audio et retranscription, QCM sur un ensemble de problèmes orthographiques. De certains accents spécifiques en français en passant par la concordance des temps jusqu'aux anglicismes et leurs équivalents français, les exercices regroupent des notions essentielles.

Après un test de positionnement évaluant les compétences initiales en orthographe, lexicale et syntaxe des étudiants, un parcours et un programme d'apprentissage adaptés au niveau de chacun seront proposés. Les étudiants peuvent alors se former à leur rythme, à l'université ou chez eux et dans les domaines de l'écrit qui correspondent à leurs besoins tout au long de l'année universitaire.

Les étudiants peuvent s'y connecter quand ils le souhaitent. Une utilisation régulière, entre 30 mn et 1 heure par semaine, est recommandée. Quatre niveaux sont proposés : du niveau 1 débutant au niveau 4, le plus élevé. La progression est prise en compte dans le cadre du cursus de l'étudiant même s'il part d'un niveau moyen.

Connexion WIFI

Pour accéder à la documentation des ressources & services numériques (messagerie, WIFI...) <https://17017.univ-ubs.fr/documentation/pages/viewpage.action?pageId=622618>

Configuration du réseau WiFi Eduroam à destination des utilisateurs de l'UBS :

Nom (SSID) du réseau	eduroam
Identifiant de connexion	Votre identifiant de connexion UBS suivi de @univ-ubs.fr <i>exemple pour un personnel : untel@univ-ubs.fr</i> <i>exemple pour un étudiant : e1234567@univ-ubs.fr</i>
Mot de passe	Votre mot de passe UBS

À partir du 10 mai 2022, sur certains appareils, il peut vous être demandé de valider le certificat de notre serveur d'authentification. Dans ce cas le nom de ce certificat est **USERTrust RSA Certification Authority** et le nom du certificat intermédiaire est **GEANT OV RSA CA 4** pour le serveur **radius.univ-ubs.fr**.



L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'ORIENTATION
À L'UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD

*On t'accompagne
dans tes projets !*

Toute l'équipe accueille et propose un conseil personnalisé aux étudiants dans le cadre d'une orientation ou d'une réorientation, mais aussi dans le cadre de leur insertion professionnelle. L'équipe du service apporte également une aide auprès des étudiants souhaitant réaliser un projet d'entreprise et développer leur esprit d'innovation et leur réseau.

1. NOS RESSOURCES À VOTRE DISPOSITION

✓ **Préparez votre projet, consultez nos ressources documentaires**

L'espace ressources est une base de ressources documentaires utiles à la construction de son projet personnel et professionnel. Elle permet d'explorer les formations, les métiers, les études et leurs débouchés. (<https://suiqip.centredoc.fr/>)

✓ **Besoin d'un coup de pouce pour trouver un stage, un emploi ou une alternance ? Inscrivez-vous sur la plateforme Jobteaser.** Retrouvez toutes les offres sur la plateforme. (<https://connect.jobteaser.com/>)

✓ **Vous souhaitez découvrir le devenir des diplômés et les poursuites d'études ?**

Consultez les livrets numériques ou rendez-vous sur la page dédiée à chaque formation rubrique « Documents ».

✓ **Un stage à réaliser ? A la recherche d'une alternance ? Venez retirer votre livret « Ma recherche de stage », « Ma recherche d'alternance »**

Les livrets sont disponibles au sein du service afin de vous accompagner dans la recherche de votre stage et/ou de votre alternance.



2. NOS ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER

✓ Prenez rendez-vous avec une conseillère

Les conseillères d'orientation et d'insertion professionnelle vous reçoivent afin de vous accompagner dans vos projets d'études et professionnels. Sur rendez-vous au 02 97 87 66 60 à Lorient et au 02 97 01 27 00 à Vannes.

✓ Une photo professionnelle ?

En septembre, inscrivez-vous au shooting. Le service vous propose d'agrémenter votre CV avec une photo professionnelle

✓ Vous souhaitez rencontrer un professionnel ? Participez aux cafés pros

Ces rendez-vous sont des temps d'échanges conviviaux et informels entre des professionnels et des étudiants. Un format court, 1h maxi sur la pause déjeuner.



✓ Vous avez un projet d'entrepreneuriat ? On vous accompagne !

Vous avez un projet, une idée de création d'activité, d'entreprise ? Tout étudiant ou jeune diplômé (de moins de 3 ans) qui a envie de découvrir le domaine de l'entrepreneuriat est accompagné et aidé au sein d'un PEPITE : un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat.

Sensibilisation, challenges, statut spécifique ... Le service a mis en place un cadre favorable pour permettre aux étudiants de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

Retrouvez toutes nos informations et actualités sur le site de l'ubs :
Formation / réussir ici / insertion professionnelle et orientation



Consignes de sécurité

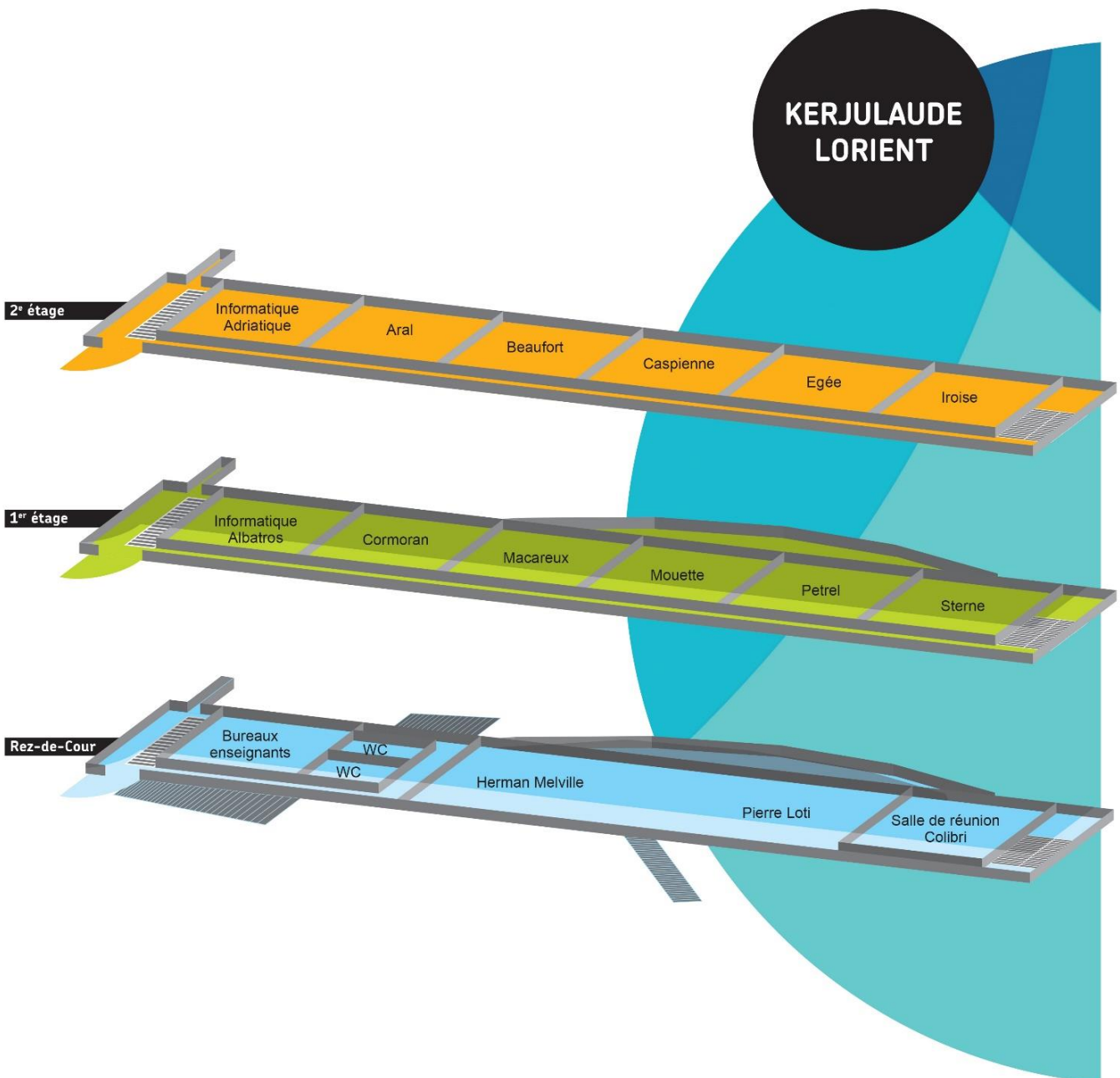


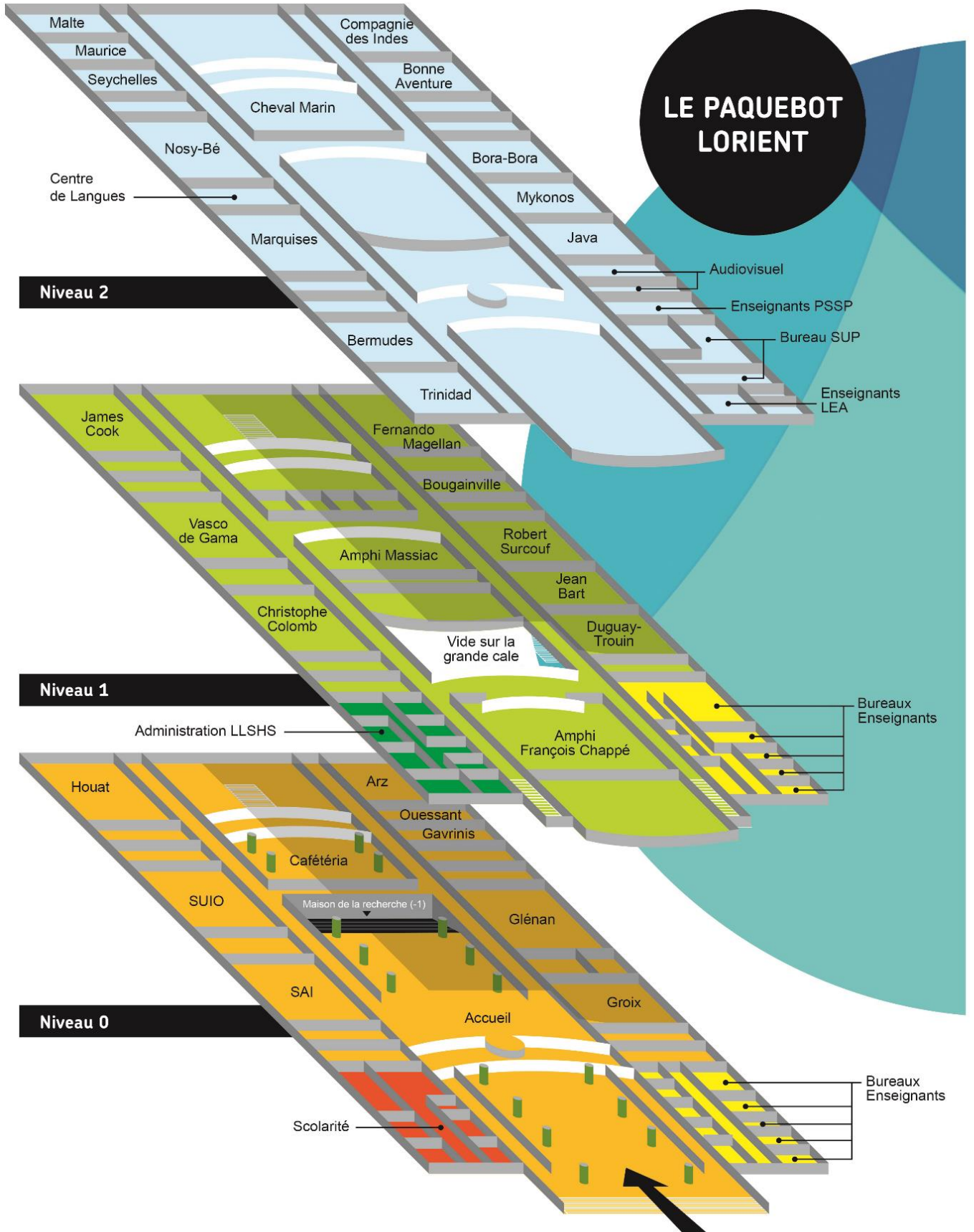
En cas d'alarme incendie, l'enseignant responsable de sa salle de cours doit **obligatoirement** sortir et conduire ses étudiants jusqu'au point de rassemblement, situé à l'arrière du bâtiment dans le parc Youri Gagarine.

L'enseignant, à ce moment, endosse le rôle du guide-file et doit vérifier la présence de tous ses étudiants au point de rassemblement.

Les serre-files quant à eux se chargent de vérifier l'évacuation totale du bâtiment. Vous pouvez réintégrer votre salle uniquement après l'autorisation de la direction de l'unité de travail.

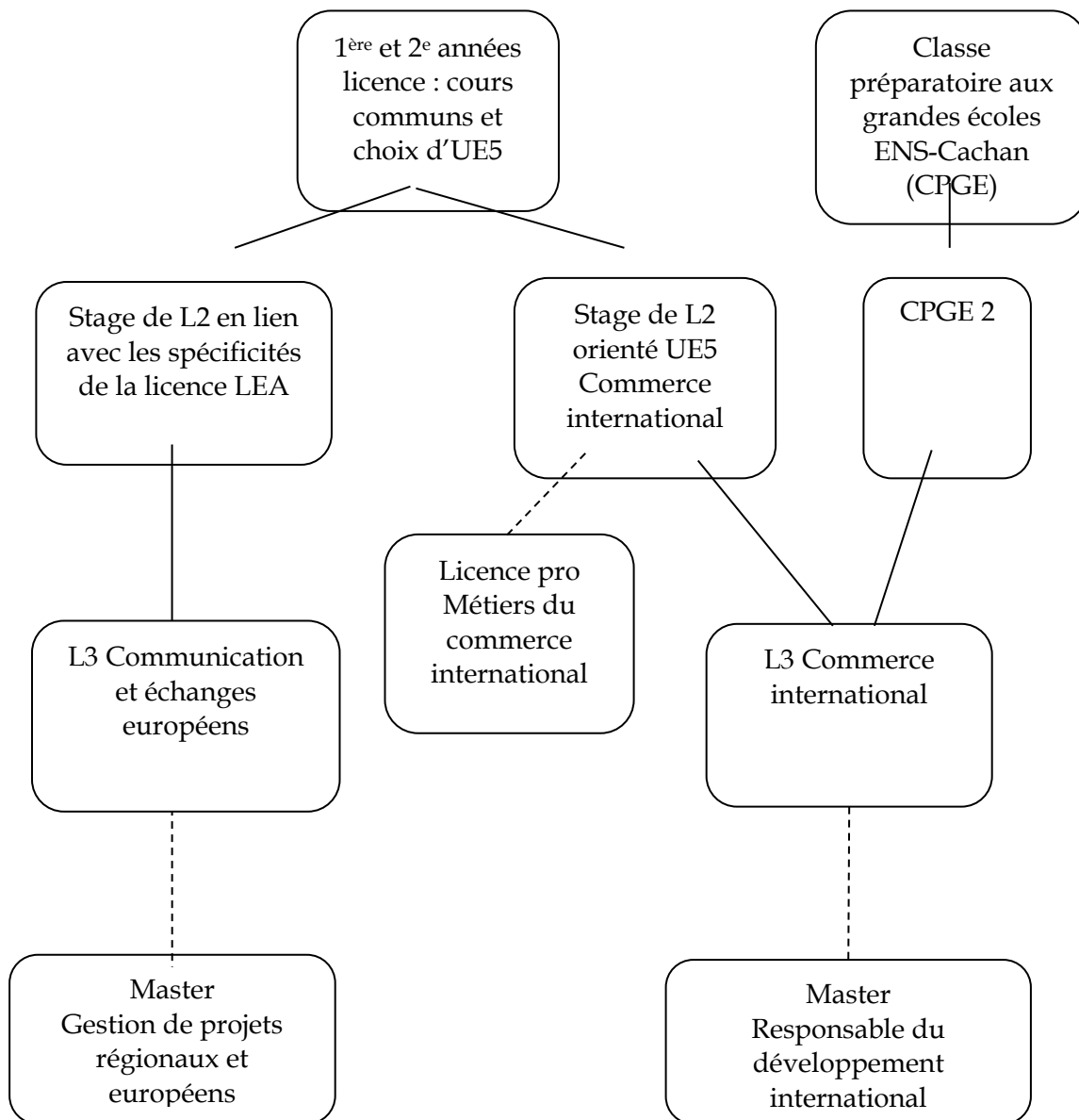
Plan des bâtiments





Présentation de la formation de licence Langues étrangères appliquées

----- : accès sélectif



Organisation de la formation

Semestre 1	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Cultures européennes anglais/allemand ou anglais/espagnol UE4 Culture économique UE5 Transversale UE6 Unité d'enseignements complémentaires	
Semestre 2	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Cultures européennes anglais/allemand ou anglais/espagnol UE4 Culture économique UE5 Transversale dont anglais/allemand ou anglais/espagnol UE6 Unité d'enseignements complémentaires	
Semestre 3	Séjour possible université partenaire UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Pratique professionnelle UE4 Culture économique et politique anglais/allemand ou anglais/espagnol UE5 Transversale dont anglais/allemand ou anglais/espagnol UE6 Unité d'enseignements complémentaires	
Semestre 4	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Pratique professionnelle UE4 Stage de 6 à 8 semaines UE5 Transversale dont anglais/allemand ou anglais/espagnol UE6 Unité d'enseignements complémentaires	
	Parcours Commerce international	Parcours Communication et échanges européens
Semestre 5	Double diplôme possible (un an) avec la République tchèque UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Pratique professionnelle UE4 Environnement juridique de l'entreprise UE5 Marketing UE6 Unité d'enseignements complémentaires	UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Pratique professionnelle UE4 Institutions et sociétés européennes GB / Allemagne ou GB / Espagne UE5 Marketing UE6 Unité d'enseignements complémentaires
Semestre 6	Séjour possible études + stage dans le même pays UE1 Pratique de la langue - anglais UE2 Pratique de la langue - allemand ou espagnol UE3 Environnement économique de l'entreprise UE4 Projet Marketing UE5 Stage UE6 Unité d'enseignements complémentaires	Séjour obligatoire pays LV3 pour études et stage (Allemagne, Espagne ou Italie)

Licence 1

Calendrier LEA1

Réunions de rentrée

Réunion spécifique CPGE1 et 2 le lundi 4 septembre à 9h (amphi Ricœur puis en P1, lycée Dupuy de Lôme)

LEA1 et CPGE1 : mardi 5 septembre à 13h (amphi Massiac). Test de positionnement en anglais et en espagnol

Entretiens individuels en LEA1 :

- le mardi 5 septembre de 15h à 17h30 (Jean Bart, Surcouf, Cook)

- le mercredi 6 septembre de 8h30 à 10h30 (Jean Bart, Surcouf, Duguay Trouin)

Entretiens individuels en CPGE1 : le mercredi 6 septembre de 13h30 à 15h30 (Bougainville)

Présentation de l'ENT et des Activités d'ouverture : mercredi 6 septembre de 10h45 à 11h45 (amphi François Chappé)

Forum des services : mercredi 6 septembre et lundi 11 septembre de 12h à 14h, accueil du Paquebot

Présentation de l'offre de langues vivantes du Lansad : mercredi 6 septembre de 14h30 à 15h15 (amphi François Chappé)

Début des cours

CPGE1 : jeudi 7 septembre à 15h30 au lycée Dupuy de Lôme

LEA1 : lundi 11 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 28 septembre au dimanche 5 novembre (1 semaine)

Du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier

Du samedi 2 au dimanche 10 mars (1 semaine)

Du samedi 20 au dimanche 28 avril (1 semaine)

Dates à retenir

Welcome Deiz le mardi 12 septembre de 13h à 18h

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 13 novembre** (*sous réserve de confirmation*)

Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : jeudi de novembre (*date fixée ultérieurement*), 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger

Vendredi 12 janvier de 14h à 17h : Tables rondes avec les diplômés du département

Semestre 1

Cours du 11 septembre au 8 décembre (12 semaines)

Cours du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : à partir du 27 septembre

Examens du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : le vendredi 8 décembre

Semaine dite « de rattrapage » du 11 au 15 décembre

Examens du 18 au 22 décembre et du 8 au 12 janvier (en priorité du 18 au 22 décembre)

Délibérations : jeudi 1^{er} février

Publication des résultats : mardi 6 février

Semestre 2

Cours du 17 janvier au 19 avril

Cours du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : du 17 janvier au 29 mars

Examens du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : le vendredi 29 mars

Examens du 29 avril au 15 mai (en priorité du 13 au 15 mai)

Délibérations le mercredi 29 mai à 9h

Publication des résultats : jeudi 30 mai

Consultation des copies et rendez-vous individuels : mercredi 29 mai de 11h à 12h

Session 2

Session 2 : du 10 au 14 juin (semestre impair) ; du 17 au 21 juin (semestre pair et année)

Examens du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : 21 juin

Délibérations : vendredi 5 juillet. Consultation des copies l'après-midi, de 15h à 16h

Publication des résultats : mardi 9 juillet

Modalités de contrôle des connaissances semestre 1

CREDITS ECTS /UE	COEFF UE (1)	Cod. UE	Intitulé UE (2)	Code matière	Intitulé Matières (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coeff. (4)	Modalités de contrôle (3)	Coeff. (4)
						CM	TD				
5	2	PLB1103U	UE 1 : Pratique de la langue - anglais	GRB1101T	Grammaire		12,00	CC*	1	écrit 1h30	1
				EOB1101T	Expression orale		12,00	CC	1	oral	1
				COB1101T	Compréhension orale		12,00	CC	1	écrit 1h	1
5	2	PLE1103U	UE 2 : Pratique de la langue - Espagnol	GRE1101T	Grammaire		12,00	CC*	1	écrit 1h30	1
				EOE1101T	Expression orale		12,00	CC	1	oral	1
				COE1101T	Compréhension orale		12,00	CC	1	écrit 1h	1
			OU								
5	2	PLA1102U	UE 2 : Pratique de la langue - Allemand	GRA1104T	Grammaire		12,00	CC*	1	écrit 1h30	1
				EOA1101T	Expression orale		12,00	CC	1	oral	1
				COA1105T	Compréhension orale		12,00	CC	1	écrit 1h	1
5	2	PLE1103U	UE 3 : Culture européenne anglaise / espagnole	RLB1102T	Rédaction en anglais		12,00	CC	1	écrit 2h	1
				RLE1102T	Rédaction en espagnol		12,00	CC	1	écrit 2h	1
				ESB1101T	Economie et société GB	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				ESE1101T	Economie et société Espagne	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
			ou								
5	2	CEA1102U	UE 3 : Culture européenne anglaise / allemand	RLB1102T	Rédaction en anglais		12,00	CC	1	écrit 2h	1
				RLA1102T	Rédaction en allemand		12,00	CC	1	écrit 2h	1
				ESB1101T	Economie et société GB	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				ESA1101T	Economie et société Allemagne	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
5	2	CEC1102U	UE 4 : Culture européenne	ECO1101T	Economie	12,00	6,00	écrit 1h30	1,50	écrit 1h30	1,50
				GES1101T	Gestion	12,00		écrit 2h	1	écrit 2h	1
				IMP1102T	Institutions politiques	12,00		écrit 1h	1	écrit 1h	1
5	1	UET1101U	UE 5 :	EEF1101T	Expression écrite en français		18,00	CC	1,50	écrit 2h	1,50
				INF1102T	Informatique		12,00	CC	1	écrit 1h	1
				CFM1101T	Conférences métier	6,00		évalué dans le cadre de l'expression écrite en français		évalué dans le cadre de l'expression écrite en français	
5	1	UEC1102U	UE 5 : Unité Européenne complémentaire	LLY1102E	Lansad		18,00	voir MCC Lansad	1	voir MCC Lansad	1
				ADO1101E	Activité d'ouverture		18,00	voir MCC AO	1	voir MCC AO	1
					Initiation à la recherche documentaire		2,00				

les étudiants identifiés comme ayant besoin de suivre le cours de renforcement dans une langue donnée verront leurs résultats dans ce cours donner lieu à une note de cc de grammaire de la même langue

CC*

Modalités de contrôle des connaissances semestre 2

CRÉDITS ECTS / UE	COEF F UE (1)	Code UE <i>(code élément / langue)</i>	Intitulé UE (2)	Code matière <i>(code élément / langue)</i>	Intitulé Matière (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)		Modalités de contrôle (3)	
						CM	TD	SESSION 1		SESSION 2	
5	2	PLB1203U	UE 1 : Pratique de la langue - anglais	GRB1201T	Grammaire		12,00	CC*	1	écrit 1h30	1
				EOB1201T	Expression orale		12,00	CC	1	oral	1
				COB1201T	Compréhension orale		18,00	CC	1,50	écrit 1h	1,50
5	2	PLE1203U	UE 2 : Pratique de la langue - Espagnol	GRE1202T	Grammaire		12,00	CC*	1	écrit 1h30	1
				EOE1201T	Expression orale		12,00	CC	1	oral	1
				COE1202T	Compréhension orale		18,00	CC	1,50	écrit 1h	1,50
OU											
5	2	PLA1202U	UE 2 : Pratique de la langue - Allemand	GRA1203T	Grammaire		12,00	CC*	1	écrit 1h30	1
				EOA1201T	Expression orale		12,00	CC	1	oral	1
				COA1201T	Compréhension orale		18,00	CC	1,50	écrit 1h	1,50
5	2	CEE1203U	UE 3 : Culturex suplémentair anglais / espagnol	ESB1201T	Economie et société GB	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				ESE1201T	Economie et société Espagne	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				IMP1203T	Institutions politiques	12,00		écrit 1h	1	écrit 1h	1
OU											
5	2	CEA1203U	UE 3 : Culturex suplémentair anglais / allemand	ESB1201T	Economie et société GB	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				ESA1201T	Economie et société Allemagne	12,00		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				IMP1203T	Institutions politiques	12,00		écrit 1h	1	écrit 1h	1
5	2	CEC1201U	UE 4 : Culture économique	ECO1201T	Economie	12,00	6,00	écrit 1h30	1,50	écrit 1h30	1,50
				COM1205T	Comptabilité		12,00	écrit 1h30	1	écrit 1h30	1
				INF1202T	Informatique		12,00	CC	1	écrit 1h	1
5	1	PARI201E	UE 5 : anglais / espagnol		Voir MCC UE 5 mutualisées		36,00	CC		voir MCC UE5	
			UE 5 : anglais / allemand		Voir MCC UE 5 mutualisées		36,00	CC		voir MCC UE5	
5	1	UEC1202U	UE 6 : Unité d'enseignement complémentaire	LLV1202E	Lansad		18,00	voir MCC Lansad	1	voir MCC Lansad	1
				ADO1201E	Activité d'ouverture		18,00	voir MCC AO	1	voir MCC AO	1

les étudiants identifiés comme ayant besoin de suivre le cours de renforcement dans une langue donnée verront leurs résultats dans ce cours donner lieu à une note de cc de grammaire de la même langue

CC*

Présentation des cours et bibliographie - LEA1

Grammaire

G. JONES - M. GUENNEC - W. PETERS

Révision systématique des différents points de grammaire anglaise, allemande ou espagnole, sous forme d'explication des points qui vont être abordés puis d'exercices systématiques. Le temps consacré à la maison à la préparation des exercices est fondamental, quelle que soit la langue.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Expression orale

F. SEKKAKI - N. ANDRÉ - W. PETERS

Le cours est basé sur des présentations individuelles et / ou en groupe. Les étudiants pourront choisir, le cas échéant, leur binôme pour les présentations qui se dérouleront chaque semestre. Le thème est libre mais il doit être en lien avec l'actualité. Il doit être traité à partir d'articles de la presse anglophone, germanophone ou hispanophone. La notation est individuelle.

Au semestre 2, en espagnol, à partir de thèmes donnés en cours et/ou d'une mise en situation (abordant la culture, l'éducation, la vie universitaire, etc.), l'étudiant sera amené à travailler l'improvisation, le débat et l'interaction orale (la discussion contradictoire notamment).

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Compréhension orale

L. DANIEL - N. ANDRÉ - W. PETERS

Exercices de compréhension orale à partir de reportages, séries télévisées, documents audio des médias anglophones, germanophones ou hispanophones. Les étudiants doivent répondre à un questionnaire et justifier leurs réponses, dans la même langue que celle du document. Le travail de compréhension et de production peut être accompagné d'exercices en ligne et de fiches de vocabulaire.

En espagnol, à partir d'un dossier documentaire, l'étudiant travaillera la compréhension de textes ainsi que la compréhension auditive en réalisant divers exercices (questionnaires, textes à trous, vrai/faux, etc.) et en justifiant ses réponses.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Rédaction

F. SEKKAKI - L. BAÏSSET/E. CARCEL - W. PETERS

Ce cours vise à améliorer les techniques d'expression écrite et les qualités rédactionnelles, acquérir et maîtriser les compétences nécessaires pour rédiger des textes de natures différentes (contextes universitaire et professionnel) en langue étrangère.

Il est noté en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

À partir d'exercices pratiques réguliers, l'étudiant s'entraîne à la rédaction en langue étrangère afin de composer avec correction, précision et style selon les normes de la langue. Ces exercices permettront à l'étudiant de démontrer et de consolider, à la fois, sa connaissance en grammaire et syntaxe de la langue, ainsi que l'utilisation des outils d'aide à la rédaction (dictionnaires, livres de style, corpus textuels, etc.). Ils auront pour but de le préparer à se saisir de la langue comme un outil de communication dans un contexte international. Ce cours est un prérequis recommandé/indispensable à l'apprentissage d'une langue professionnelle, telle qu'elle sera enseignée à partir de la L2 en UE5.

Économie et société

G. JONES - F. MARTINEZ - J. ULBERT

Le cours porte sur la géographie générale du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou de l'Espagne : géographie physique, démographie, économie. Les aspects politiques (constitution, institutions) sont également abordés.

En outre, dans le cas du Royaume-Uni, un focus est fait sur la monarchie et le mouvement républicain, la politique de décentralisation, le système électoral et les partis politiques.

Dans le cas de l'Allemagne, les *länder* sont traités plus spécifiquement, dans leurs aspects économiques et culturels. Le cours aborde également l'histoire de l'Allemagne, depuis la fondation du Saint-Empire Romain Germanique jusqu'à la République de Weimar.

Pour ce qui est de l'Espagne, les communautés autonomes sont abordées sous l'angle de l'histoire, de l'économie et de la culture (art, folklore).

Économie

M. AUFFRET (S1) - H. RENAUDIE (S2)

Il s'agit de s'intéresser à la coordination des décisions économiques par l'échange.

Partie I : L'échange sur les marchés

Chapitre I : Le marché et le mécanisme d'ajustement par les prix.

Chapitre II : La monnaie dans l'échange.

Chapitre III : L'État et le fonctionnement des marchés.

Partie II : La dimension internationale de l'échange.

Chapitre I : L'ouverture des économies.

Chapitre II : les fondements de l'échange international.

Chapitre III : La globalisation financière et l'efficacité du financement international des activités économiques.

Cet enseignement sera accompagné de séances de travaux dirigés afin de faciliter l'appropriation des concepts économiques et la méthodologie adéquate :

Savoir analyser des tableaux et des graphiques.

Analyser et comprendre un texte économique.

Analyser une situation ou un contexte économique.

Gestion

H. PRIVAT

Ce cours est une introduction à la gestion. Ses objectifs sont (1) de faire comprendre aux étudiants la place des sciences de gestion en LEA et (2) d'aborder des thèmes utiles à la poursuite du cursus. Ces thèmes sont les suivants : (1) l'entreprise, (2) la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), (3) la communication et (4) le comportement du consommateur.

Institutions politiques

H. RENAUDIE

L'objectif de ce cours est la connaissance des institutions politiques. L'approche est avant tout juridique (droit constitutionnel). Des éléments de sociologie politique ou d'histoire sont aussi étudiés afin d'apporter aux étudiants quelques bases de culture générale dans le domaine politique.

Semestre 1 : Cet enseignement a pour finalité d'apporter aux étudiants les fondamentaux de

la science politique à travers trois grandes parties :

I- L'État

II- La Constitution

III- Le citoyen

Une transversalité sera abordée par l'étude comparative des institutions politiques des autres États (Allemagne, Belgique, Espagne, États-Unis, Italie, Lettonie, Suisse, Royaume-Uni...)

Semestre 2 : Ce deuxième temps de l'année universitaire sera consacré à l'étude des institutions politiques de la cinquième République à travers quatre parties retraçant les acteurs de la vie politique :

I- L'élaboration de la Constitution

II- Le Président de la République

III- Le gouvernement

IV- Le Parlement

Cet enseignement proposera de nombreuses illustrations tenant compte de l'évolution de l'actualité afin de susciter une interactivité dans le cadre d'un cours magistral.

Expression écrite et orale en français

R. HANNACHI

Le cours d'expression écrite et orale en français a pour objectif, dans un premier moment, de faire le point sur les connaissances grammaticales des étudiants, afin de les compléter.

Les concepts grammaticaux de la langue française sont introduits en utilisant une méthodologie active en quatre étapes : i) recherche documentaire sur le point grammatical choisi ; ii) restitution de la recherche documentaire sous la forme d'une infographie ; iii) création d'un podcast lié à l'infographie ; iv) création d'un questionnaire sur Kahoot à soumettre aux étudiants en cours. Les étudiants sont amenés à mobiliser plusieurs outils numériques pour développer leurs compétences métalinguistiques et d'autres compétences transversales telles que l'autonomie, la littératie numérique et la coopération entre autres.

Une partie du semestre sera également consacrée à l'apprentissage des méthodes de base de l'expression écrite et orale, afin de renforcer les compétences rédactionnelles et argumentatives des étudiants. Un concours d'éloquence sera organisé.

Informatique

C. MARICHAL

Thème 1 : Constitution de documents longs et complexes avec les logiciels de Traitement de Textes Word et Libre Office Writer

Les différents points ci-après seront abordés :

- gestion des feuilles des styles
- gestion des en-têtes et pied de page
- gestion des numéros de pages
- génération automatique d'une table des matières
- insertion automatique d'une note de bas de page
- paramétrer la mise en page : saut de page, marges
- enregistrer au format PDF

Thème 2 : Traitement des données avec les logiciels tableurs Excel et Libre Office Calc.

Les différents points ci-après seront abordés :

- mise en forme des cellules
- savoir écrire une formule
- savoir recopier une formule vers une autre cellule
- savoir utiliser des fonctions arithmétiques simple (calcul d'une somme, d'une moyenne)

- savoir créer un graphique
Thème 3 : Constitution de diaporama avec le logiciel Powerpoint

Initiation à la recherche documentaire

S. MALVOISIN

Jeu de piste pour découvrir la bibliothèque universitaire, ses services et ses collections papier (1h)

Formation sur les bases de données (1h)

Comptabilité

A. ALDEGUER

Objectif du cours : cet enseignement vise à Présenter les mécanismes et documents fondamentaux de la comptabilité. Lors de cet enseignement, les notions seront expliquées puis mises en application à partir d'exercices.

Notions abordées :

Le patrimoine de l'entreprise : le bilan

L'activité de l'entreprise : le compte de résultat

L'enregistrement des opérations : la notion de compte

L'organisation comptable générale

À l'issue de cet enseignement, les étudiants devront être en mesure de procéder à l'enregistrement comptable d'opérations courantes puis de produire un bilan et un compte de résultat.

Langues vivantes 3 et 4

Voir tableau LANSAD

Niveau 0* : allemand, breton, catalan, chinois, espagnol, italien, portugais, russe

Niveau 1** : allemand, breton, chinois, espagnol, italien

* Le niveau 0 est réservé aux étudiants entamant l'étude de la langue.

** Le niveau 1 est réservé aux étudiants de première année ayant entamé l'étude de la langue au lycée.

Licence 2

Calendrier LEA2

Réunions de rentrée

LEA2 et CPGE 2 : mercredi 6 septembre de 9h à 10h salle Vasco de Gama

Début des cours

CPGE2 : mardi 5 septembre à 14h30 (Compagnie des Indes)

LEA2 : lundi 11 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 28 septembre au dimanche 5 novembre (1 semaine)

Du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier

Du samedi 2 au dimanche 10 mars (1 semaine)

Dates à retenir

Welcome Deiz le mardi 12 septembre de 13h à 18h

Semaine du 27 novembre : présentation de la licence pro MCI

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 13 novembre** (*sous réserve de confirmation*)

Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : jeudi de novembre (*date fixée ultérieurement*), 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger

Vendredi 12 janvier de 14h à 17h : Tables rondes avec les diplômés du département

Semestre 1

Cours du 11 septembre au 8 décembre (12 semaines)

Cours du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : à partir du 29 septembre

Examens du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : le vendredi 8 décembre

Semaine dite « de rattrapage » du 11 au 15 décembre

Examens du 18 au 22 décembre

Délibérations : jeudi 1^{er} février

Publication des résultats : mardi 6 février

Semestre 2

Cours du 8 janvier au 22 mars (10 semaines)

Cours du LANSAD (3^e langue) : du 19 janvier au 29 mars

Date limite de remise des fiches de mission : jeudi 22 février

Date limite de remise des conventions de stage signées par l'entreprise, l'étudiant et le tuteur enseignant : mardi 27 février pour les stages à l'étranger, vendredi 15 mars pour les stages en France

Examens du 25 au 29 mars

Examens du LANSAD (3^e langue) : 29 mars

Stage à partir du lundi 1^{er} avril (6 à 8 semaines)

Remise des rapports de stage : jeudi 16 mai 12h, en ligne, après minimum 6 semaines de stage

Soutenances de stage : lundi 27 mai, si possible avant 12h

Délibérations le mercredi 29 mai à 10h

Publication des résultats : jeudi 30 mai

Consultation des copies et rendez-vous individuels : mercredi 29 mai de 11h à 12h

Session 2

Date limite de remise des fiches de mission : lundi 8 avril à 12h

Date limite de remise des conventions de stage signées par l'entreprise, l'étudiant et le tuteur enseignant : lundi 15 avril à 12h

Stage à partir du 6 mai (plus tôt si convention signée avant les vacances de printemps)

Session 2 : du 10 au 14 juin (semestre impair) ; du 17 au 21 juin (semestre pair et année)

Session 2 LANSAD : 21 juin

Session 2 stage : vendredi 28 juin entre 8h et 10h si possible, avec remise du rapport de stage le vendredi 21 juin 12h au plus tard (en ligne), après 6 semaines de stage le cas échéant

Délibérations : vendredi 5 juillet (L2 et DEUG session 1). Consultation des copies l'après-midi, de 15h à 16h

Publication des résultats : mardi 9 juillet

Délibérations diplôme session 2 : lundi 2 septembre (*sous réserve de confirmation*)

Modalités de contrôle des connaissances semestre 3

CRÉDITS ECTS /UE	COEF F UE (1)	Code UE	Intitulé UE (2)	Code matière	Intitulé Matières (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)	Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)	
		(code élément Apogée)		(code élément Apogée)		CM	TD					
		PLA1302U	Pratique de la langue - allemand	TFA130T	Traduction français > allemand		12,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
				TAF130T	Traduction allemand > français		12,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
				CEA130T	Compréhension/Expression		18,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5	
5	1,5	PPR1301U	Pratique professionnelle	MDO130T	Management des organisations	12,00	12,00	Ecrit 1h30	2	Ecrit 1h30	2	
				REP130T	Rédaction professionnelle		12,00	CC	1	Ecrit 1h	1	
					Culture d'entreprise		12,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
5	2	EPE1301U	Culture économique et politique anglais / espagnol		Institutions politiques	12,00		Ecrit 1h	1	Ecrit 1h	1	
					Informatique		12,00	CC	1	Ecrit 1h	1	
				ESU130T	Economie et société US	12,00		Ecrit 1h30	1	Ecrit 1h30	1	
				ESH130T	Economie et société hispano-américaine	12,00		Ecrit 1h30	1	Ecrit 1h30	1	
		OU										
		EPA1302U	Culture économique et politique anglais / allemand	LCB130T	Institutions politiques	12,00		Ecrit 1h	1	Ecrit 1h	1	
				LCA1302T	Informatique		12,00	CC	1	Ecrit 1h	1	
				ESU130T	Economie et société US	12,00		Ecrit 1h30	1	Ecrit 1h30	1	
ESG130T	Economie et société germanophone			12,00		Ecrit 1h30	1	Ecrit 1h30	1			
5	1	PAR1302T	UE 5		Voir MCC UE 5 mutualisées		36,00	CC		voir MCC UE5		
5	1	UEC1302U	Unité d'enseignements complémentaires	LLV1302E	Lansad		18,00	voir MCC Lansad	1	voir MCC Lansad	1	
					Activité d'ouverture		18,00	voir MCC AO	1	voir MCC AO	1	
					Initiation à la recherche documentaire		2,00					

Modalités de contrôle des connaissances semestre 4

CRÉDITS ECTS IUE	COEF F UE (1)	Code UE <small>(code élément Apogée)</small>	Intitulé UE (2)	Code matière <small>(code élément Apogée)</small>	Intitulé Matières (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)	Modalités de contrôle (3)	Coefficient (4)	
						CM	TD	SESSION 1		SESSION 2		
5	2	PLB1403U	Pratique de la langue - anglais	TBF140IT	Traduction anglais > français		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
				CEB140IT	Compréhension/Expression		15,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5	
				ESU140IT	Economie et société US	10,00		Ecrit 1h30	1	Ecrit 1h30	1	
5	2	PLE1403U	Pratique de la langue - espagnol	TFE140IT	Traduction français > espagnol		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
				TEF140IT	Traduction espagnol > français		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
				CEE140IT	Compréhension/Expression		15,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5	
				ESH140IT	Economie et société hispano-américaine	10,00		Ecrit 1h30	1	Ecrit 1h30	1	
	OU											
			PLA1405U	Pratique de la langue - allemand	TFA140IT	Traduction français > allemand		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1
					TAF140IT	Traduction allemand > français		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1
					CEA140IT	Compréhension/Expression		15,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5
ESG140IT					Economie et société germanophone	10,00		Ecrit 1h30	1	Ecrit 1h30	1	
5	2	PRP1401U	Pratique professionnelle	INF1403T	Informatique		10,00	CC	1	Ecrit 1h	1	
					Droit	20,00		Ecrit 1h30	2	Ecrit 1h30	2	
				COP140IT	Communication professionnelle		10,00	CC	1	Ecrit 1h	1	
				CDE140IT	Culture d'entreprise		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
5	1	PAR1402T	UE 5		Voir MCC UE 5 mutualisées		36,00	CC		voir MCC UE5		
5	1,5	STA1404U	Stage	STA1401G	Stage 6 à 8 semaines			Dossier + soutenance	1	Dossier + soutenance	1	

Présentation des cours et bibliographie - LEA2

Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol

G. JONES - M. GUENNEC - J. ULBERT

Traduire un texte du français vers une langue étrangère est un exercice difficile : il ne s'agit pas de traduire mot à mot, mais de rester fidèle à l'idée véhiculée par la phrase elle-même. Pour mieux cerner le thème grammatical puis la traduction d'articles authentiques de la presse anglophone, germanophone ou hispanophone, il faut bien comprendre les mécanismes de la phrase : temps, aspects, modaux, pronoms relatifs. Un entraînement systématique vous est proposé afin d'éviter les « pièges » classiques souvent commis par l'étudiant français face à l'exercice de la traduction. La traduction est aussi l'occasion de revoir du vocabulaire sur les thèmes abordés (politique, travail, économie, agriculture, logement, cinéma, tourisme, écologie...) et de préciser des points de grammaire.

Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français

F. SEKKAKI - V. ROSIAU - W. PETERS

Destinés à développer et à apprécier la capacité de l'étudiant à comprendre et rendre le texte dans un français riche et élégant, les textes sont choisis pour leur intérêt culturel et/ou économique d'une part, et grammatical et lexical d'autre part.

En anglais, l'étudiant se verra proposer la traduction de textes issus de la presse quotidienne ou hebdomadaire anglo-saxonne ou anglo-américaine (*Guardian Weekly, New York Times...*) en général, et de la presse anglophone économique en particulier (*The Economist, Business Week*). En allemand, les journaux le plus souvent utilisés sont : *die Zeit, der Spiegel, Berliner Zeitung, Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

En espagnol, les articles sont tirés en particulier de *El País*.

Compréhension / expression

B. COINTO - V. ROSIAU - W. PETERS

À l'aide de documents tirés des médias – presse écrite, radiophonique et télévisée – ainsi que des épreuves orales des concours des écoles de commerce, les étudiants se familiarisent avec le lexique de l'actualité et apprennent à faire des synthèses, des commentaires, à l'écrit et à l'oral.

Les contrôles continus porteront sur des supports de même type ainsi que sur le vocabulaire étudié en cours.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

En espagnol, un intérêt particulier sera porté aux épreuves écrites et orales du CLES B2 en vue d'une éventuelle présentation de l'étudiant à cette certification pour les étudiants ayant le niveau B2 (mars 2021).

Management des organisations

H. RENAUDIE

Il s'agit de s'intéresser aux théories des organisations et à la dimension managériale de l'entreprise. Ce cours a pour finalité de répondre à deux problématiques centrales :

- Comment choisir une structure ?
 - Caractéristiques et choix d'une structure.
 - Facteurs de contingence et structure.
- Comment faire évoluer la structure ?
 - Environnement et structures flexibles.
 - Dynamique structurelle et changements organisationnels.

Chaque chapitre est structuré de manière à rendre l'étudiant capable :

- D'analyser une situation pratique de management.
- D'identifier les principes de management mis en œuvre dans une entreprise.
- De comprendre les enjeux spécifiques liés au management d'une entreprise.
- D'analyser une décision stratégique à partir d'un diagnostic structuré et argumenté.

Chaque chapitre s'appuie sur un cas d'entreprise et comprendra :

- Un cas pratique complet.
- Un questionnement progressif à travers l'analyse de documents multiples (textes, schémas, tableaux, graphiques...)
- Un cours structuré.
- Une série de tests (QCM...) permettant de vérifier les connaissances de base.

Cet enseignement prendra la forme d'un cours magistral et d'une séance de travaux dirigés hebdomadaire propice à l'étude d'un cas pratique d'entreprise.

Rédaction professionnelle

H. RENAUDIE

Le cours de rédaction professionnelle a pour finalité d'accompagner les étudiants à s'approprier l'utilisation et l'élaboration des documents écrits dans une organisation (entreprise, association, collectivité territoriale...). Seront abordés : le courriel, la note d'information, la note de service, le journal d'entreprise, la newsletter, une invitation à un événement, une carte de vœux, un ordre de jour à une réunion...

Les supports de communication écrite seront traités de manière pragmatique.

Communication professionnelle

H. RENAUDIE

Cet enseignement complétera le cours destiné à la rédaction professionnelle en permettant d'aborder les pans suivants de la communication :

Un audit en communication, un plan de communication, la communication visuelle (logo, affiche, prospectus...), la communication événementielle (l'organisation d'un salon...).

Un accompagnement sera également proposé sur la prise de parole et l'aisance orale.

Les étudiants proposeront des présentations orales en s'appuyant sur ces thématiques d'étude appliquées à une structure de leur choix.

Économie et société

M. OLHARAN LAGAN - M. GUENNEC - J. ULBERT

Anglais

Drawing on a range of disciplines and approaches, the purpose of the course is to provide students with an introduction to the institutional, socio-economic and cultural factors which provide the USA with a competitive advantage in the global economy. The course will therefore cover the following topics :

1st semester (tentative)

- The making of America: from a colony to an international power
- The economics of slavery
- The birth of "Big Business": the Gilded Age and robber barons

2nd semester (tentative)

- Finance and crisis: from 1920 to 2008
- Platform economy: the commodification of the consumer-citizen

Espagnol

Après avoir défini l'Amérique latine et hispanophone, le cours, en espagnol, portera sur l'histoire politique, sociale et économique depuis les Précolombiens jusqu'au XX^e siècle. Les points abordés seront

- les différentes civilisations précolombiennes,
- la conquête de l'Amérique hispanophone,
- la société et l'économie coloniales,
- les mouvements d'indépendance,
- l'Amérique indépendante,
- l'Amérique contemporaine,
- le populisme,
- les mouvements révolutionnaires.

Allemand

Période 1 : Étude de la Suisse alémanique

Geographischer und historischer Überblick,

Grundelemente des politischen Systems und besondere Merkmale des Föderalismus, wirtschaftliche Daten und Schwerpunkte,

Beziehungen zur Europäischen Union : Ablehnung, bzw. Abstand

Période 2 : Étude de l'Autriche

Geographischer und historischer Überblick,

Grundelemente des politischen Systems und besondere Merkmale des Föderalismus, wirtschaftliche Daten und Schwerpunkte,

Beziehungen zur Europäischen Union ; Beitritt und Folgen für Österreich

Culture d'entreprise

M. GUENNEC / H. PRIVAT

Ce cours a une double approche permettant aux étudiants de comprendre la structure professionnelle dans laquelle ils exerceront leur premier stage ou leur premier emploi.

Première partie (Mme Privat) : les notions suivantes seront abordées

- La culture d'entreprise
- Le CANVAS
- Le SWOT / TOWS
- L'étude de marché
- L'analyse qualitative (entretiens)

Deuxième partie (Madame Guennec) : il s'agit d'aborder successivement les points suivants :

- Quels sont les attendus en LEA2 concernant le stage en entreprise
- Comment activer son réseau et identifier les structures d'accueil.
- Élaborer un CV et une lettre de motivation.
- Appréhender un entretien.
- Rédiger un rapport de stage.
- Formaliser une soutenance.

Cette partie sera enrichie lors des tables rondes du 12 janvier. Ces échanges permettront de mieux appréhender les attentes des entreprises, des associations, et d'apporter des conseils aux étudiants dans leur insertion professionnelle.

Institutions politiques

H. RENAUDIE

Le cours d'institutions politiques a pour finalité d'analyser deux régimes politiques étrangers différents :

Partie 1 : le régime présidentiel des États-Unis

Partie 2 : le régime parlementaire de la Grande-Bretagne

Cet enseignement mobilise des connaissances de droit constitutionnel et sera ancré dans l'actualité. De nombreuses illustrations seront proposées aux étudiants.

Droit

H. RENAUDIE

Ce cours est une introduction au droit qui permet de découvrir les notions juridiques fondamentales et qui initie à certaines notions de droit civil. Les chapitres suivants seront traités :

1. Le droit objectif
2. Le droit subjectif et leur preuve
3. Les institutions judiciaires
4. L'essence du contrat
5. L'exécution du contrat

Afin de faciliter l'appropriation des concepts juridiques, un temps questions/réponses sera consacré à chaque séance. Des exercices d'application, des analyses de décisions de justice et des cas pratiques seront étudiés.

Informatique

C. MARICHAL

Traitement des données avec le tableur *Excel*.

Prérequis : connaissances de base du tableur (appries en 1ère année de LEA).

Objectifs du cours :

- Savoir paramétrer l'impression (mise en page).
- Savoir utiliser les fonctions Excel de calculs avec critères : calcul d'une somme, d'une moyenne, d'un effectif régis par une ou plusieurs conditions.
- Savoir gérer une date : format, calcul d'une durée, extraire le mois, le jour ou l'année.
- S'initier au traitement des données à l'aide du mode Tableau.

Langue vivante 3

Voir tableau LANSAD

Niveau 0* : allemand, breton, catalan, chinois, espagnol, italien, russe

Niveau 1** : allemand, breton, chinois, espagnol, italien

* Le niveau 0 est réservé aux étudiants entamant l'étude de la langue.

** Le niveau 1 est réservé aux étudiants de première année ayant entamé l'étude de la langue au lycée.

Licence 3

Calendrier LEA3

Réunions de rentrée

jeudi 14 septembre de 9h à 10h (Christophe Colomb)

Début des cours

LEA3 : vendredi 15 septembre

Vacances (dates incluses)

Du samedi 28 septembre au dimanche 5 novembre (1 semaine)

Du samedi 23 décembre au dimanche 7 janvier

Du samedi 2 au dimanche 10 mars (1 semaine)

Dates à retenir

Welcome Deiz le mardi 12 septembre de 13h à 18h

Semaine du 27 novembre : présentation des parcours de master

Réunion mobilité internationale spécifique au département LEA (partenariats LEA, conditions pour partir, interlocuteurs...) : **semaine du 13 novembre** (*sous réserve de confirmation*)

Réunion organisée par le SAI à la faculté de Lettres (mobilité études, financement, démarches administratives, calendrier...) : jeudi de novembre (*date fixée ultérieurement*), 13h30-15h séjours d'études ; 15h15-15h45 financer son projet de mobilité internationale ; 16h-17h stages à l'étranger

Lundi 20 après-midi et mardi 21 novembre : *Une idée pour mon territoire* (CPGE, LEA3)

Vendredi 12 janvier de 14h à 17h : Tables rondes avec les diplômés du département

Semestre 1

Cours du 15 septembre au 8 décembre (10 semaines)

Cours du LANSAD (3^e langue) : à partir du 29 septembre

Examens du LANSAD (3^e voire 4^e langues) : le vendredi 8 décembre

Semaine dite « de rattrapage » du 11 au 15 décembre

Examens du 18 au 22 décembre

Délibérations : jeudi 1^{er} février

Publication des résultats : mardi 6 février

Semestre 2

Cours du 8 janvier au 22 mars (10 semaines)

Cours du LANSAD (3^e langue) : du 19 janvier au 29 mars

Date limite de remise des fiches de mission : jeudi 22 février

Date limite de remise des conventions de stage signées par l'entreprise, l'étudiant et le tuteur enseignant : mardi 27 février pour les stages à l'étranger, vendredi 15 mars pour les stages en France

Date limite de remise des dossiers de projets marketing : lundi 11 mars

Soutenances des projets marketing : les jeudi 21 (matin) et vendredi 22 mars (matin)

Examens du 25 au 29 mars

Examens du LANSAD (3^e langue) : 29 mars

Stage à partir du lundi 1^{er} avril (8 semaines)

Remise des rapports de stage : lundi 27 mai 12h, en ligne, après 8 semaines de stage

Soutenances de stage : lundi 3 juin, si possible avant 12h

Délibérations le mercredi 5 juin

Publication des résultats : vendredi 7 juin

Consultation des copies et rendez-vous individuels : mercredi 5 juin de 15h à 16h

Session 2

Date limite de remise des fiches de mission : mardi 2 avril à 12h

Date limite de remise des conventions de stage signées par l'entreprise, l'étudiant et le tuteur enseignant : jeudi 11 avril à 12h

Stage à partir du 29 avril

Session 2 : du 10 au 14 juin (semestre impair) ; du 17 au 21 juin (semestre pair et année)

Session 2 LANSAD : 21 juin

Session 2 projet marketing : soutenance jeudi 27 juin entre 9h et 12h si possible, avec remise du dossier le jeudi 20 juin 12h au plus tard (en ligne)

Session 2 stage : soutenance vendredi 28 juin entre 10h et 12h30 si possible, avec remise du rapport de stage le vendredi 21 juin 12h au plus tard (en ligne), après 8 semaines de stage le cas échéant

Délibérations : vendredi 5 juillet (L3 et diplôme de licence session 1). Consultation des copies l'après-midi, de 15h à 16h

Publication des résultats : mardi 9 juillet

Soutenance étudiants ERASMUS faisant leur stage après les études : jeudi 29 août

Délibérations diplôme session 2 et étudiants en mobilité : lundi 2 septembre (*sous réserve de confirmation*)

Modalités de contrôle des connaissances semestre 5 Parcours Commerce international/Communication et échanges européens

CREDITS ECTS IUE	COEFF UE (1)	C.A. BE <i>(code de l'Annuaire Supérieur)</i>	Intitulé UE (2)	Code matière <i>(code de l'Annuaire Supérieur)</i>	Intitulé Matière (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)		Modalités de contrôle (3)		
						CM	TD	SESSION 1		SESSION 2		
								①				
5	3	PLB1503U	Pratique de la langue - anglais	TFE150IT	Traduction français > anglais		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
				TBF150IT	Traduction anglais > français		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
				CEB150IT	Compréhension/Expression		15,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5	
5	3	PLE1604U	Pratique de la langue - espagnol	TFE150IT	Traduction français > espagnol		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
				TEF150IT	Traduction espagnol > français		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
				CEE150IT	Compréhension/Expression		15,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5	
			OU									
		PLA1505U	Pratique de la langue - allemand	TFA150IT	Traduction français > allemand		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
				TAF150IT	Traduction allemand > français		10,00	CC	1	Ecrit 1h30	1	
CEA150IT	Compréhension/Expression				15,00	CC	1,5	Ecrit 1h30	1,5			
5	2	PPR1504U	Pratique professionnelle	CUE150IT	Culture d'entreprise		20,00	CC	1	Oral	1	
				INF1502T	Informatique		15,00	CC	2	Ecrit 1h	2	
				AFI150IT	Analyse financière		10,00	Ecrit 2h	2	Ecrit 2h	2	
5	3	EJE1501U	Environnement juridique de l'entreprise	DCF150IT	Droit commercial français	10,00		Ecrit 1h30	1,5	Ecrit 1h30	1,5	
				DCH150IT	Droit commercial international	10,00		Ecrit 1h30	1,5	Ecrit 1h30	1,5	
				DDT150IT	Droit du travail	20,00		Ecrit 1h30	2	Ecrit 1h30	2	
			OU									
		ISE1501U	Institutions et sociétés européennes GB / Espagne	INP150IT	Institutions politiques	15,00		Ecrit 1h	1,5	Ecrit 1h	1,5	
				ESB150IT	Economie et société GB	10,00		Ecrit 2h	1	Ecrit 2h	1	
				ESE150IT	Economie et société Espagne	10,00		Ecrit 2h	1	Ecrit 2h	1	
			OU									
		ISA1501U	Institutions et sociétés européennes GB / Allemagne	INP150IT	Institutions politiques	15,00		Ecrit 1h	1,5	Ecrit 1h	1,5	
				ESB150IT	Economie et société GB	10,00		Ecrit 2h	1	Ecrit 2h	1	
				ESA1502T	Economie et société Allemagne	10,00		Ecrit 2h	1	Ecrit 2h	1	
		5	2	MKG1501U	Marketing	MKG150IT	Marketing	15,00	25,00	Ecrit 2h	1	Examen 2h
5	1	UEC1504U	Unité d'enseignements complémentaires		Troisième langue vivante		18,00	CC <i>(évaluation orale [sur 6])</i> CC <i>(évaluation écrite [sur 4])</i> CT <i>(évaluation RL)</i>	1	Oral	1	
					Activité d'ouverture		18,00	Voir AO	1	Voir AO	1	

Modalités de contrôle des connaissances semestre 6 Parcours Commerce international

CRÉDITS ECTS UE	COEFF UE (1)	Code UE <small>(code élément Appogés)</small>	Intitulé UE (2)	Code matière <small>(code élément Appogés)</small>	Intitulé Matière (2)	Nombre d'heures		Modalités de contrôle (3)	Coefficients (4)	Modalités de contrôle (3)	Coefficients (4)			
						CM	TD							
5	3	PLB1603U	Pratique de la langue - anglais	TFB1601T	Traduction français > anglais		10,00	①	1	Ecrit 1h30	1			
				TBF1601T	Traduction anglais > français		10,00					CC	Ecrit 1h30	1
				CEB1602T	Compréhension/Expression		15,00					CC	Ecrit 1h30	1,5
				LCB1601T	Langue économique et commerciale - anglais		15,00					Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	1,5
5	3	PLE1603U	Pratique de la langue - espagnol	TFE1601T	Traduction français > espagnol		10,00	①	1	Ecrit 1h30	1			
				TEF1601T	Traduction espagnol > français		10,00					CC	Ecrit 1h30	1
				CEE1601T	Compréhension/Expression		15,00					CC	Ecrit 1h30	1,5
				LCE1602T	Langue économique et commerciale - espagnol		15,00					Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	1,5
		OU												
		PLA1605U	Pratique de la langue - allemand	TFA1601T	Traduction français > allemand		10,00	①	1	Ecrit 1h30	1			
				TAF1601T	Traduction allemand > français		10,00					CC	Ecrit 1h30	1
				CEA1601T	Compréhension/Expression		15,00					CC	Ecrit 1h30	1,5
LCA1603T	Langue économique et commerciale - allemand				15,00	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30					1,5		
5	3	EEE1601U	Environnement économique de l'entreprise	CIN1601T	Commerce international	20,00		①	1	Ecrit 2h	1			
				TAC1601T	Techniques administratives du commerce extérieur	20,00						Ecrit 2h	Ecrit 2h	1
				IFR1601T	Informatique	15,00						CC	Ecrit 1h	1
5	2	PRM1601U	Projet Marketing	PRM1601U	Projet marketing selon parcours			Dossier + soutenance	1	Dossier + soutenance	1			
5	3	STA1631U	Stage	STA1605G	Stage selon parcours			Dossier + soutenance	1	Dossier + soutenance	1			
5	1	UEC1605U	Unité d'enseignements complémentaires		Troisième langue vivante		18,00	①	1,5	Oral	1,5			
					Activité d'ouverture							dispense car stage long		

Modalités spécifiques de validation du semestre 6 d'études lorsqu'il se déroule à l'étranger :

Pour valider le semestre 6 lorsqu'il se déroule à l'étranger il convient de :

- Valider 20 crédits ECTS de cours à l'étranger, avec des notes compensables entre elles (notes mises par l'université où se déroule la mobilité), d'une part ;
- Valider le projet marketing (5 crédits ECTS) et le stage (5 crédits ECTS), avec des notes compensables entre elles (notes mises par le département LEA, à Lorient), d'autre part.

Dès lors que ces deux éléments sont validés, le semestre est réputé comme validé au moyen d'une VAC sans note.

Pour valider l'année, cela implique en outre que le semestre 5 d'études, à Lorient, soit validé.

Tous les éléments peuvent être présentés en session 1 et, le cas échéant, lors d'une session 2, si tant est que l'université partenaire organise, sur place, une session 2 et que le rapport de stage ait été soutenu en session 1 au plus tard début juillet. La session 2 se déroule obligatoirement dans l'université où les éléments de session 1 n'ont pas été validés, hormis les soutenances qui peuvent se dérouler à distance, en visio-conférence.

Présentation des cours et bibliographie - LEA3

Traduction du français vers l'anglais, l'allemand ou l'espagnol

G. JONES - N. ANDRÉ - W. PETERS

Les sujets des textes français à traduire en anglais, allemand ou espagnol se rapportent systématiquement aux questions économiques et commerciales, traitées notamment dans les autres cours de langue de troisième année. Les textes sont issus de la presse quotidienne. Ils permettent d'approfondir les notions et le vocabulaire traités en parallèle.

Chaque semestre, un thème au moins sera traité de manière transversale dans les trois langues.

En traduction du français vers espagnol, le cours proposera également une initiation à la traduction à vue (traduction orale d'un texte écrit). Cette matière étant notée en contrôle continu, l'assiduité et la participation seront prises en compte dans l'évaluation.

Traduction de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol vers le français

F. MARTIN - N. ANDRÉ - J. ULBERT

Exercices de traduction à partir de documents authentiques contemporains de la presse anglophone, germanophone ou hispanophone, sur des thèmes touchant à l'économie, les évolutions scientifiques et politiques de nos sociétés.

En anglais, l'étudiant·e se verra proposer la traduction de textes issus de la presse quotidienne ou hebdomadaire anglo-saxonne ou anglo-américaine (*Guardian Weekly, New York Times...*) en général, et de la presse anglophone économique en particulier (*The Economist, Business Week*).

En allemand, les journaux le plus souvent utilisés sont : *die Zeit, der Spiegel, Berliner Zeitung, Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

En espagnol, les articles sont tirés en particulier de El País. En traduction de l'espagnol vers le français, le cours proposera également une initiation à la traduction à vue (traduction orale d'un texte écrit) ainsi qu'à l'interprétation. Cette matière étant notée en contrôle continu, l'assiduité et la participation seront prises en compte dans l'évaluation.

Compréhension / expression

M. OLHARAN LAGAN - N. ANDRÉ - W. PETERS

À l'aide de documents tirés des médias - presse écrite, radiophonique et télévisée -, des épreuves écrites et orales des concours des écoles de commerce ou de préparation à la certification, les étudiant·e·s se familiarisent avec le lexique de l'actualité. Ils·Elles apprennent à rédiger des articles, des courriers, à synthétiser, à débattre sur une thématique, à argumenter. L'objectif du cours est de travailler aussi bien la compréhension que la production, écrite et orale.

Les contrôles continus portent sur des supports de même type ainsi que sur le vocabulaire étudié en cours.

Cette matière est notée en contrôle continu. La présence en cours est donc impérative.

Culture d'entreprise

H. PRIVAT

Ce cours a une double approche permettant aux étudiants de comprendre la structure professionnelle dans laquelle ils exerceront leur stage ou leur premier emploi.

Première partie : les notions suivantes seront abordées

- La gestion de projet (répartition des tâches, points réguliers, diagramme de Gantt)

- La revue de la littérature
- L'étude quantitative (par questionnaire)

Deuxième partie :

Il s'agit d'aborder successivement les points suivants :

- Quels sont les attendus en LEA3 concernant le stage en entreprise
- Comment activer son réseau et identifier les structures d'accueil, en France et à l'étranger.
- Élaborer un CV et une lettre de motivation.
- Appréhender un entretien.
- Rédiger un rapport de stage
- Formaliser une soutenance.

Cette partie sera enrichie lors des tables rondes du 12 janvier. Ces échanges permettront de mieux appréhender les attentes des entreprises, des associations, et d'apporter des conseils aux étudiants dans leur insertion professionnelle.

Informatique

C. MILLON

Le traitement des données avec le Tableur Excel (semestre 1) => Excel niveau 2

La création et gestion de base de données relationnelle avec *Access* ou *Libre Office Base* (semestre 2).

Analyse financière

E. GENAIVRE

Objectif du cours : cet enseignement vise à mesurer et à apprécier les performances financières, sociales, sociétales réaliser des entreprises. Le diagnostic financier met en avant la rentabilité, mais aussi les risques d'insolvabilité ou de faillite auxquels une société est exposée. Il permet d'identifier et d'anticiper les difficultés, et de mettre en avant les meilleures alternatives futures offertes aux dirigeants en terme de choix d'investissements et de modes de financements à retenir.

INTRODUCTION GÉNÉRALE : Les fondements de l'analyse financière et les principes du diagnostic financier en entreprise

Chapitre 1 : La réalisation du diagnostic de la rentabilité en PME

Introduction au diagnostic de la rentabilité

Section 1 : La publication des indicateurs réglementés par les autorités comptables

Section 2 : Étude de cas au sein d'une PME

Conclusion sur le diagnostic de la rentabilité

Chapitre 2 : La réalisation du diagnostic du risque en PME

Introduction au diagnostic du risque

Section 1 : La publication des indicateurs réglementés par les autorités comptables

Section 2 : Étude de cas au sein d'une PME

Conclusion sur le diagnostic du risque

Droit commercial français

H. RENAUDIE

Le droit commercial français se fondera sur l'évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle et doctrinale en la matière. Seront ainsi traités les thèmes suivants:

Les acteurs de l'activité commerciale :

- les commerçants,
- la constitution de sociétés,
- la personnalité morale et ses conséquences,

L'organisation de la vie commerciale :

- liberté et concurrence
- droit de la consommation

Les moyens et les opérations de la vie commerciale :

- le fonds de commerce
- les contrats de la vie commerciale

Afin de faciliter l'appropriation des concepts juridiques, un temps questions/réponses sera consacré à chaque séance. Des exercices d'application, des analyses de décisions de justice et des cas pratiques seront étudiés.

Droit commercial international

H. RENAUDIE

Le cours de droit du commerce international a pour principal objectif de comprendre et d'analyser les enjeux juridiques de la mondialisation de l'économie. Seront abordés successivement l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que les accords inter-étatiques régissant le commerce international des marchandises et des services, les différents opérateurs privés et publics du commerce international et, enfin, des opérations contractuelles du commerce international.

Ces thèmes d'étude s'appuieront sur la méthodologie spécifique du cas pratique en droit commercial international conduisant les étudiants à travailler sur différentes conventions internationales.

Droit du travail

H. RENAUDIE

Le droit du travail se fondera sur l'évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle et doctrinale en la matière. Cet enseignement sera particulièrement attentif aux enjeux liés au projet de réforme du Code du travail. Seront ainsi traités les thèmes suivants :

Chapitre I : L'accès à une activité professionnelle.

Chapitre II : Les régimes juridiques du travail.

Chapitre III : Les conséquences du choix du régime juridique du travail (clause de non-concurrence, clause de mobilité, les modalités de rupture du contrat de travail...)

Chapitre IV : La formation professionnelle.

Chapitre V : Les droits collectifs

Afin de faciliter l'appropriation des concepts juridiques, un temps questions/réponses sera consacré à chaque séance ainsi que des exercices d'application. La méthodologie du cas pratique en droit du travail sera privilégiée.

Institutions politiques

H. RENAUDIE

Le cours d'institutions politiques a pour finalité d'analyser les institutions politiques européennes.

Partie 1 : Le Conseil européen.

Partie 2 : Le Parlement européen.

Partie 3: La Commission européenne.

Partie 4: Le Conseil de l'Europe.

Cet enseignement mobilise des connaissances de droit européen et sera ancré dans l'actualité.

De nombreuses illustrations seront proposées aux étudiants ainsi que des applications.

Économie et société Grande-Bretagne

G. JONES

The European Union, Brexit and the United Kingdom

Ce cours cherche à explorer la situation du Royaume-Uni suite au referendum qui portait sur le Brexit en juin 2016 et son futur départ de l'Europe.

Afin de mieux comprendre les relations, souvent perturbées, entre l'Europe et le Royaume-Uni, un examen de l'évolution de l'Europe sera nécessaire. Depuis l'accession du Royaume-Uni en 1973 et jusqu'à sa sortie programmée en mars 2019, un certain nombre d'événements ont forgé, non seulement les "eurosceptiques" britanniques dans le milieu politique, mais également le grand public au Royaume-Uni.

Économie et société Espagne

F. MARTINEZ

Le cours porte sur l'histoire de l'Espagne contemporaine à partir de la 2e république (1931-1936) jusqu'à la Transition (1975-1981). Les étudiants doivent prendre comme base du cours les documents déposés sur l'ENT. Ils sont également invités à commenter pendant le cours, à partir de documents vidéos, les problématiques soulevées par chacune des époques traitées : par exemple, les parties en conflit pendant la guerre civile, les enjeux de la dictature franquiste ainsi que les tensions qui ont présidé aux premières années du retour à la démocratie jusqu'à l'élection du premier chef de gouvernement socialiste.

Économie et société Allemagne

J. ULBERT

Introduction aux spécificités de l'économie allemande. Le cours porte aussi bien sur l'histoire économique récente du monde germanophone que sur ses particularités en matière d'économie d'entreprise et de macro-économie.

Marketing

H. PRIVAT

Objectif : découverte et acquisition des fondamentaux du marketing.

Points étudiés :

- ✓ la démarche marketing
- ✓ le marketing stratégique
- ✓ segmentation - ciblage - positionnement
- ✓ le marketing opérationnel

Méthode : cours magistral, illustrations, exemples, articles, QCM

Projet marketing

H. PRIVAT

Il s'agit d'une mission (travail en groupe) à effectuer pour une entreprise/association en cohérence avec votre parcours de formation (CEE ou CI). Cette mission sera à mener selon les règles de la conduite du projet.

Les groupes sont accompagnés par un tuteur tout au long du projet.

Le projet marketing doit permettre aux étudiants de confronter rapidement les connaissances acquises avec les réalités du terrain et assurer ainsi l'acquisition de véritables compétences professionnelles.

Quelques exemples de projet marketing (parcours CEE et CI) :

- Promouvoir une association, un événement culturel (CEE)
- Mener un projet concret pour une organisation culturelle (CEE)
- Travail autour d'une démarche/stratégie de communication (événement) (CEE)
- Recherche de partenaires/sponsors pour un événement culturel/association (CEE)
- Recherche de l'information sur un marché à l'étranger (CI)
- Recherche de fournisseur à l'étranger (CI)
- Recherche de distributeur à l'étranger (CI)
- Étude de marché à l'international (CI)
- Démarches liées à la commercialisation d'un produit ou service à l'étranger (ou d'un produit étranger en France) (CI)

Il est indispensable que le projet ou une partie du projet portent à l'**international**.

Le travail mené doit prendre en compte des aspects de marketing, de communication, ainsi que des aspects commerciaux (budget).

Début du projet : Septembre 2022 - réunion d'information à la rentrée lors du premier cours de Culture d'entreprise.

Évaluation : rapport écrit et soutenance au mois de mars 2023.

Toutes les informations nécessaires (entre autres un guide qui résume les exigences) seront disponibles sur l'ENT et données lors de la réunion d'information.

Langue économique et commerciale

M. OLHARAN LAGAN - F. MARTINEZ - C. QUOTSCHALLA

Le cours a pour objectif de

- présenter les différents modes d'internationalisation à disposition des entreprises qui souhaitent exporter,
- se familiariser avec les moyens à mettre en œuvre dans les domaines du marketing, du paiement et des transports,
- et de permettre l'acquisition des compétences linguistiques nécessaires à la réussite du projet dans un contexte international.

L'apprentissage passera par l'étude de documents authentiques et didactiques, à l'oral ou à l'écrit.

Commerce international

L. JAFFRÉ

Objectif pédagogique : Ce cours permettra aux étudiants d'appréhender les différentes étapes de l'internationalisation des entreprises : des premiers pas à l'export à l'animation des

réseaux.

Déroulement de la séquence :

Phase 1 : Bienvenue à bord

- Pourquoi exporter – raisons qui poussent les entreprises à entrer sur la scène internationale – situation française – situation comparée avec l'Allemagne et la Chine
- Potentiel d'exportation : diagnostic export

Phase 2 : Tracez sa route

- Choix des marchés cibles
- Évaluer le marché à destination
- Aspects réglementaires du marché visé
- Accessibilité du marché
- Étude de marché

Phase 3 : L'offre export

- Avantages – Inconvénients liés aux produits
- Facteurs de différenciation du produit à l'international
- Évaluation des coûts - et du coût de revient export
- Fixation du prix de vente à l'exportation
- Remise d'une offre export
- Incoterm (évocation tout juste en vue de l'approfondissement futur dans le cours de Madame Marion)

Phase 4 : Prospection & communication

- La démarche et la gestion de la prospection
- La participation aux foires et salons
- La négociation à l'internationale
- La communication export : supports traditionnels et numériques

Phase 5 : Distribuer ses produits

- La distribution non pilotée
- La distribution pilotée
- La distribution déléguée
- La vente par Internet
- La vente sur appel d'offres
- L'animation des réseaux

Phase 6 : Se démarquer pour exporter

Techniques administratives du commerce extérieur

L. JAFFRÉ

Apports théoriques et références documentaires sur les contenus suivants :

1. Les sources d'information et le dispositif de soutien aux exportations
2. Les incoterms 2010
3. La liasse documentaire à l'export et à l'import
4. La logistique transport : les auxiliaires de transport ; les différents modes de transport (routier, aérien, maritime)
5. Les instruments et techniques de paiement à l'international ; les encaissements simples (virement, chèque, lettre de change et les encaissements documentaires (remise documentaire, crédit documentaire, lettre de crédit stand by).

Ces apports seront nécessaires dans la gestion des opérations Import-Export.

Langue vivante 3

Voir tableau LANSAD

Niveau 0* : allemand, breton, catalan, chinois, espagnol, italien, russe

Niveau 1** : allemand, breton, chinois, espagnol, italien

* Le niveau 0 est réservé aux étudiants entamant l'étude de la langue.

** Le niveau 1 est réservé aux étudiants de première année ayant entamé l'étude de la langue au lycée.